

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2973 - LUNDI 24 JUILLET 2017

LÉGISLATIVES 2017

Le PCT et ses alliés en passe de remporter la majorité



Les résultats du premier tour des législatives publiés vendredi par le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, donnent au Parti congolais du travail (PCT) et ses alliés, la chance de conforter leur majorité à la

future Assemblée nationale. Avec 70 sièges remportés dès le premier tour, le PCT qui compte plus d'une vingtaine de candidats en ballottage est en position suivi des candidats indépendants dont au moins sept sont proches de Guy

Brice Parfait Kolélas. L'Upads, principal parti de l'opposition a obtenu trois sièges avec quelques candidats en ballottage. Sur 151 circonscriptions électorales, les élections n'ont pas eu lieu à Kingoué (Bouenza) et dans neuf autres du départe-

ment du Pool pour cause d'insécurité, tandis qu'à Kellé (Cuvette Ouest) où le vote avait été perturbé par de vives manifestations, les électeurs sont appelés aux urnes ce lundi 24 juillet.

Pages 2 - 5 (Liste des résultats).

Les électeurs convoqués le 30 juillet pour le 2^e tour

CONGO-USA

Todd Haskell pour un partenariat plus fort avec le Congo

« Nous allons construire un partenariat plus fort et travailler vers un Congo plus démocratique et prospère », a affirmé l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Congo, Todd Haskell qui s'exprimait le 20 juillet à Brazzaville, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

Dans cette vision, il a annoncé la création prochaine d'émissions radio qui seront diffusées 24h/24h à Brazzaville et Pointe-Noire par la Voix de l'Amérique. Par ailleurs, le nouveau chef de mission diplomatique américaine au Congo a plaidé pour la mise en oeuvre d'un climat d'investissement propice.

Page 9

8^e JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Bonne entame de la compétition pour les Diables rouges

Les doubles médaillés d'or des Jeux de la Francophonie, les Diables-rouges U-20, n'ont pas tremblé le 21 juillet face au Niger (4-1) pour leur entrée en compétition.

Les Congolais ont disputé leur deuxième match hier dimanche contre le Cameroun avant leur dernier du groupe prévu mardi face au Mali.

Outre le football, le Congo dispute aussi les médailles en athlétisme. Franck Elemba Owaka défendra les couleurs du Congo au lancer de poids et de disque, tandis que plusieurs autres dont Jennifer Batu sont présents dans différentes épreuves d'Athlétisme.

Page 16

CEMAC

Les banques appelées au strict respect des normes prudentielles

A l'occasion de la 9^e réunion annuelle de concertation avec la profession bancaire et financière tenue le 20 juillet à N'Djamena au Tchad, le président de la Commission bancaire d'Afrique centrale (Cobac), Abbas Mahamat Tolli, a attiré l'attention des responsables des 52 banques, soit 11 groupes, installées dans la

Cémac, à une prudence dans la prise des risques éventuels. « Plus qu'une nécessité, le respect des normes de la Cobac constitue le meilleur gage de l'intégrité et de la solidité du système bancaire. La résilience du système bancaire de la sous-région est à ce prix », a-t-il alerté, précisant par la suite qu'« au plan prudentiel, sur l'ensemble des établissements bancaires, 27 seulement disposent des fonds propres suffisants pour respecter toutes les normes édictées ».

Page 8



Le siège de la Cobac (Adiac)

ÉDITORIAL

Et maintenant ?

Page 2

ÉDITORIAL

Et maintenant ?

Le premier tour des élections législatives ayant confirmé ce que nous avons prévu et écrit ici même - confirmation de la prééminence du PCT, effondrement de l'UPADS, percée relative de l'UDH-Yuki - il convient maintenant d'observer avec attention ce que nous réservera le deuxième tour de scrutin au sein même de la majorité présidentielle.

Si celle-ci a, en effet, réussi à faire élire soixante-dix députés lors du premier tour elle a encore près d'une trentaine de candidats ou candidates en lice, parmi lesquels figurent de nombreux représentants des nouvelles générations mais également des personnalités qui se présentent sous l'étiquette des « indépendants ». Il serait donc pour le moins hasardeux de dresser aujourd'hui un état des lieux de la majorité qui sortira de la deuxième échéance dont la tenue a été fixée au dimanche 30 juillet et non au dimanche 6 août comme cela était initialement prévu.

Dans ce contexte et compte-tenu du peu de temps qui reste aux candidats se réclamant de la nouvelle majorité l'on ne saurait trop conseiller à celles et ceux qui briguent un siège dans les travées de l'Assemblée nationale de jeter toutes leurs forces dans l'arène en vue de la nouvelle bataille qui débute. Dans les nombreuses circonscriptions qui n'ont pas choisi leurs députés au premier tour - quarante-sept très exactement sans compter les circonscriptions de Kellé et de Kingoué ainsi que les neuf circonscriptions du Pool où le vote a dû être retardé en raison des troubles qui agitent cette partie du département - la partie est en effet loin, très loin d'être jouée. Et nous savons que dans plusieurs d'entre elles le candidat ou la candidate arrivé en tête risque de se trouver en position délicate si ses adversaires du premier tour s'unissent pour appuyer son challenger.

Plus que jamais l'issue de la joute qui approche dépendra de la mobilisation du corps électoral, c'est-à-dire de la capacité de celles et ceux qui briguent un mandat de rassembler autour d'eux la majorité des électeurs de leur circonscription. Battre comme on dit la campagne afin de convaincre la société civile de se rendre massivement dimanche dans les bureaux de vote où se jouera cette partie décisive est un impératif catégorique.

Les Dépêches de Brazzaville

2^e TOUR DES LÉGISLATIVES

Rendez-vous pris pour le 30 juillet

Pour voir un peu plus clair dans la configuration de la future Assemblée Nationale, et les rapports de forces sur l'échiquier national, il faut sans doute attendre les résultats du deuxième tour des élections législatives fixé au 30 juillet. Les quatre-vingt-quatorze candidats en ballottage ont une semaine, depuis vendredi minuit, pour à nouveau séduire les électeurs et espérer l'emporter définitivement à cette occasion.



Toujours est-il que le Parti congolais du travail (PCT) et ses alliés se sont adjugé, pour ce premier tour un nombre important de sièges (70 à lui tout seul), entre un, deux et trois sièges pour le Club 2002-PUR, le MAR, le RC, l'UMP, l'UFD, et bien d'autres qui préfigurent une majorité absolue au soir du 30 juillet.

De nombreux candidats qui se sont présentés sous le label « indépendant » ont aussi tiré leur épingle du jeu, parmi eux sept sont des proches de l'ancien ministre Guy-Brice Parfait Kolélas qui a fait le plein de ses voix au sud de Brazzaville et dans le Pool. Peu avant la publication des résultats officiels, dans un communiqué signé le 20 juillet, il exprimait à la fois une certaine impatience, mais le propos frisait des menaces à peine voilées. Il disait en effet déjà prendre à témoin l'opinion nationale et internationale sur les conséquences qu'entraîne-

raient d'après lui toute manipulation frauduleuse des résultats. Cette déclaration a étonné plus d'un observateur dans la mesure où elle inscrit le débat électoral dans une arène éternelle de suspicions et projettes de Congo l'image d'un pays où tout contentieux électoral, s'il a lieu, devait se terminer par « des conséquences déplorables ».

Il est des choses qu'il faut noter à l'actif des partis ayant pris part aux derniers scrutins : le fait pour certains d'entre eux, malgré leur petite taille apparente, d'avoir brisé le repli sur soi qui les a toujours caractérisés. Le PULP de Médard Moussodia, naguère cantonné à Moungali, dans le quatrième arrondissement de Brazzaville où il est en ballottage, a fait un saut dans la Likouala où son candidat est lui aussi en ballottage à Impfondo, la DRD d'Helot Matson Mampouya dont les emprises semblaient dans le Pool depuis sa création est

en ballottage à Djambala (Plateaux) et à Moungoundou Nord (Niari), l'UMP de Digne Elvis Tsalissan Okombi a gagné à Ngo (Plateaux), chez lui pourrait-on dire, mais aussi à Yaya, dans le Niari.

Qu'en est-il des grands partis ? La principale formation de l'opposition, l'Upads se contente pour l'heure de trois élus et espère gagner les sièges dans lesquels les ballottages ne sont pas tous en sa faveur. Le MCDDI pas bien loti devra batailler fort pour gagner son unique ballottage « défavorable » à Moungoundou-Sud (Niari).

Un baroud d'honneur tout de même pour certains ministres en poste, sinon la plupart qui semblent n'avoir pas eu de peine à convaincre leurs électeurs. Trois d'entre eux, mais aussi quelques figures emblématiques du Parlement sont pour certains recalés ou en ballottage parfois « difficile » dans leurs circonscriptions habituelles.

Au terme de ce premier round, si les recours en annulation abondent auprès du juge du contentieux électoral, il y aurait à redire sur les mécanismes d'organisation qui, comme chacun sait, sont perfectibles sans fin. Si tel n'est pas le cas, cela pourrait renseigner sur les progrès accomplis, mais en tout état de cause, la meilleure façon de contester les résultats d'une élection serait de s'abstenir d'être juge et partie. La démocratie gagnerait en éducation, et le champ politique congolais, traversé par tant de suspicions s'en porterait mieux.

Gankama N'Siah

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade

Gankama

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Mauakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ELECTIONS
LÉGISLATIVESLes résultats ont
été publiés
le 21 juillet

Le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou a publié le 21 juillet, les résultats des élections législatives organisées le 16 juillet dernier.

Quatre-vingt-treize députés sont élus au premier tour et quatre-vingt-quatorze sont en ballottage dans tous les départements du Congo. Notons que dans huit circonscriptions du département du Pool et à Kingoué (Bouenza), des élections partielles seront organisées, à cause de la situation d'insécurité qui y prévaut.

Le lundi 24 juillet, les populations iront aux urnes à Kellé, dans la Cuvette Ouest, où l'élection n'a pu avoir lieu à cause des actes de vandalisme perpétrés par les représentants de certains candidats. Sur un total de vingt ministres ayant pris part à ces consultations électorales, trois d'entre eux n'ont pas été élus. Il s'agit d'Emile Ouesso : ministre du Travail et de l'emploi ; Euloge Landry Kolelas : ministre du Commerce et Hellot Matson Mampouya : ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique.

Le Parti congolais du travail (PCT), parti au pouvoir, a obtenu soixante-dix sièges au premier tour. Il attend vingt et huit candidats en ballottage pour compléter le nombre de ses élus à l'Assemblée nationale.

R.Ng.

Joseph Roland Malonga demande l'organisation des
scrutins dans l'ensemble des circonscriptions du Pool

Le coordonnateur de la conférence des ressortissants du district de Mayama dans le Pool, Joseph Roland Malonga, sollicite du gouvernement l'organisation des élections législatives et locales partielles dans les neuf circonscriptions, le 30 juillet prochain.

Joseph Roland Malonga a fait cette déclaration au cours d'un déjeuner de presse, qu'il a organisé le 22 juillet à Brazzaville. Il reconnaît néanmoins que de nombreux villages du Pool se sont vidés de leurs habitants du fait de l'insécurité. Cependant, a-t-il ajouté, l'administration publique fonctionne à l'instar des préfets, sous-préfets et secrétaires généraux.

Selon lui, au cas où le gouvernement n'organiserait pas les élections dans les huit circonscriptions, les députés de ces circonscriptions, qui siègent actuellement à l'Assemblée nationale, perdent momentanément leurs sièges en attendant les élections partielles.

« Ces parlementaires, qui veulent poursuivre exceptionnellement leurs mandats du fait de l'insécurité



Joseph Roland Malonga (Adiac)

dans le Pool, ont été élus sous le sceau de la Constitution du 20 janvier 2002. L'Assemblée nationale de l'ancienne République n'a pas les mêmes prérogatives que celle de la nouvelle République. A titre d'exemple, elle ne comptait que 139 sièges contre 151 pour la

nouvelle et l'ancienne assemblée légiférait sous le régime présidentiel, tandis que la nouvelle va légiférer sous le régime semi-présidentiel », a-t-il déclaré.

Joseph Roland Malonga a noté que plusieurs candidats ont battu campagne dans les neuf circonscriptions dites à problème. Il s'est dit surpris de constater que les députés sortant n'étaient pas sur le terrain. A la question de savoir si les anciens députés sont à l'origine de l'insécurité dans les circonscriptions visées par le gouvernement, le conférencier a répondu qu'il ne dispose pas d'éléments tangibles pour soutenir une telle thèse.

Les neuf circonscriptions du Pool soumises à organiser les élections partielles sont : Kindamba; Vindza; Kimba; Mayama; Mindouli; Kinkala (district); Mbandza - Ndoundga, Louomo et Goma tsé-tsé.

Roger Ngombé

LE FAIT DU JOUR

Le mot de l'ambassadeur de France le 14 juillet

Bertrand Cochery sait donner du croustillant à ses prises de parole publiques. L'autre fois, c'était lors de l'hommage que la communauté scientifique du Congo, associée aux universitaires venus de plusieurs pays dont la France rendait à Georges Balandier, les 17-18 mars, à l'Institut français du Congo. On en avait alors beaucoup appris sur le parcours de l'auteur des « Brazzavilles noires » (1), mais aussi sur l'ambassadeur de France au Congo lui-même, en particulier sur ses liens et sa connaissance de l'Afrique.

L'ambassadeur de France a donc, le 14 juillet, eu une nouvelle occasion solennelle de prendre la parole pour s'adresser cette fois au public invité à la fête nationale française à Case De Gaulle, sa résidence officielle. Il était bien évidemment question de cette fête-là, célébrée à l'unisson au Congo jusque dans le milieu des années 1980, comme la fête de la métropole et de ses ex-colonies. Mais il était aussi question tout naturellement de la relation entre la France et le Congo.

L'axe Paris-Brazzaville est-il toujours au beau fixe ? Le cours de l'histoire,

pas toujours linéaire, n'en a-t-il pas lézardé les fondements ? Y a-t-il moyen, si tel est le cas, et comme c'est sans doute bien le cas, de réparer les torts, de se pardonner mutuellement, de se relancer sur des nouvelles bases chaque partie préservant ses acquis, sa dignité et ses intérêts ? On pourrait en effet résumer le mot de l'ambassadeur de France à ces interrogations, mais il serait prétentieux de vouloir y répondre avec l'exactitude qu'il faut tant les voix de la diplomatie, comme celles de Dieu, peuvent être impénétrables.

Essayons tout de même de nous aventurer sur le terrain glissant de l'analyse au regard du propos entendu à la date évoquée plus haut, sous les lumières tamisées de l'histoire bâtie élevée à Brazzaville-la verte, dans les années 1940, sur les berges du majestueux fleuve Congo, à quelques jets de regard de l'orgueilleuse Kin-la-belle. En reprenant les extraits les plus évocateurs d'une adresse suivie presque religieusement par les nombreux convives venus ce soir-là de divers horizons.

« Parce que le Congo est confronté à l'une des crises financières les plus

aigües de son histoire, nous avons toujours dit, dès la première heure, que le Congo pouvait compter sur l'appui de la France pour conclure un accord avec le FMI... accord qui devra respecter le caractère prioritaire des dépenses sociales ». Pour avoir, en effet, dans les années 1980-90 subi de plein fouet les effets des programmes d'ajustement structurels du prêteur alors sans pitié que fut le FMI, le Congo hésitait sans doute à signer. Mais il y a un impératif : « Il n'est plus temps de différer la conclusion d'un tel accord », insistait Bertrand Cochery, garantissant par ailleurs que la contrainte financière de l'incalculable bailleur sera à visage humain. Engagement public du partenaire qu'est la France !

« Le moment me paraît également venu d'envisager des coopérations innovantes avec d'autres grands partenaires, notamment la Chine, dans le secteur de la santé ou de l'ingénierie des grands travaux », renchérait le diplomate français pour qui son pays, « solidaire du Congo et de son peuple n'entend pas agir seul mais avec l'Union européenne et les Nations unies ». Propos rassurant à l'international pourrait-on dire quand on sait que bien souvent, l'Afrique est

prise dans l'étau des luttes d'influence que les grandes puissances se livrent pour l'accès aux ressources diverses et aux zones d'influence stratégiques.

Au fond, Paris qui revendique à juste titre la place qui lui revient aux côtés de son partenaire historique qu'est le Congo a conscience qu'il est des secteurs d'intervention où malgré la finesse de son expertise, sa disponibilité a pu être devancée par d'autres partenaires. Une approche responsable, pour ne pas dire honnête de la diplomatie à l'heure de la mondialisation de l'économie.

Un autre rappel du diplomate français qui mérite d'être mentionné : le poids des entreprises françaises exerçant au Congo, le savoir-faire et la langue que les deux pays ont en partage, et qui sont pour lui « des atouts uniques ». On pourrait conclure le tout par un « j'y suis, j'y reste ! » assumé. Et si tout devait rentrer dans l'ordre entre Paris et Brazzaville d'ici la tenue, le 12 décembre prochain, dans la capitale française, du sommet sur l'environnement ? Il suffit d'un peu d'audace...

(1). Georges Balandier, Sociologie des Brazzavilles noires, Presse de science Po, Paris 1985.

Gankama N'Siah

Résultats du premier tour des élections législatives, scrutin du 16 juillet 2017

Département de Pointe-Noire

Lumumba 1 : Dinga Alexis (PCAP)
 Lumumba 2 : Bissatou Mabounda Aloy Bevick (PCT) 26,40%
 Dibé Fulbert (indépendant) 22,62%
 Lumumba 3 : Mavoungou Maurice (MAR)
 Mvounvou 1 : Tchystère Tchicaya Jean Marc (RDPS)
 Mvounvou 2 : Dongui Matondo Parfait (indépendant) 43,42%
 Tchignoumba Paul (PCT) 27,86%
 Tié Tié 1 : Kodja Gaëtan (PCT)
 Tié Tié 2 : Bayidissa Brice (PCT)
 Loandjili 1 : Makosso Collinet Anatole (PCT)
 Loandjili 2 : Mamona Ferdinand (PCT)
 Ngoyo : Follo Isac Raymond (PCT)
 Mongo Mpoukou : Kando Jean (PCT)
 Tsiaba Dzassi : Makosso Christian Ernest (PCT) 21,08%
 Mavougou Makaya Jean Baptiste (indépendant) 25,05%

Département du Kouilou

Loango : Bouiti Viaudo Roland (MAR)
 Hinda : Loembé née Nitou Veronique (MAR) 49,70%
 Sounda Jean Aimé (indépendant) 49,47%
 Dzambi : Batchi Gabriel (RDPS)
 Mvouti 1 : Matombé Paul (indépendant)
 Mvouti 2 : Coussoud Mavoungou Aimé Parfait (PCT)
 Kakamoeka : Mabilia Alexandre (PCT)
 Madingou Kaye : Tenga Laurent (MAR)

Département du Niari

Dolisie 1 : Nsayi Honoré (UPADS)
 Dolisie 2 : Lissouba Jérémy Sylvain (UPADS)
 Mossendjo 1 : Ndouna François (indépendant)
 Mossendjo 2 : Tsoumou Yves (indépendant)
 Nguelé née Mouloungou (PCT)
 Banda : Justin Koumba (PCT)
 Divenié : Kouka Manganga Mariane (PCT) 42,33%
 Massiba Claude Etienne (Club-2002) 18,52%
 Louvakou : Mavoungou Jean Aimé (PCT)
 Makabana : Mabilia Pierre (PCT)
 Mbinda : Mouandza Pierre (DRD) 39,23%
 Leyobo Marcel (PCT) 35,94%
 Mayoko : Leyinda Alain (UPADS) 36,54%
 Mafoumba Armand (indépendant) 23,60%
 Motaba : Lalissini Bikindou Justice (Indépendant) 47,30%
 Mavoungou Ngot (42,14%)
 Kibangou : Nzamba Bienvenu victor (UPADS) 28,10%
 Ignoumba Serge Victor (PCT) 25,78%
 Kimongo : Mouanda Jean Jacques (PCT) 48,69%
 Mboungou Bertrand (RDPS) 21,80%
 Mougoundou Nord : Makosso Marcel (PCT) 37,77%
 Biyo Jean Bruno (DRD) 29,90%
 Mougoundou Sud : Litengo Kongo Simon (MAR) 27,67%
 Mabika Jean Claude (MCDDI) 21,31%

Londela Kaye : Ngouala Antoine (PCT) 25,97%
 Louela Jean (indépendant) 25,81%
 Yaya : Bani Valère (UMP)
 Nyanga : Doukaga Destinée Hermella (Front Patriotique)

Département de la Lekoumou

Sibiti 1 : Clément Mouamba (PCT)
 Sibiti 2 : Kignoumbi Kia Mboungou (CHAINE) 43,85%
 Mabilia Jean Flavie (indépendant) 33,53%
 Babama : Tsoumou Moukassa adrien (UPADS) 24,52%
 Ngouaka Fidèle (indépendant) 26,01%
 Komono : Tsiba Jean Apollinaire (UPADS) 39,76%
 Bitsamina Sylvère (indépendant) 35,19%
 Mayeyé : Mouhoumounou David Benoit (PCT) 44,11%
 Mboukou Kimbatsa Irène (MAR) 30,63%
 Zanaga : Mbani Marcel (PCT) 49,80%
 Tsiba Patrick Robert (indépendant) 21,49%

Département de la Bouenza

Madingou 1 : Diki Christophe (indépendant)
 Nkayi 1 : Bidounga Alphonse (UPADS) 24,07%
 Bidimbou Michel (PCT) 21,21%
 Nkayi 2 : Dilou Ngoma Samuel (indépendant) 29,80%
 Mampassi Gaston (PCT) 20,47%
 Boko Songho : Banzoulou Eugène (PCT) 44,20%
 Yedikissa Joseph (UPADS) 27,46%
 Loudima : Tsaty Mabilia Pascal (UPADS)
 Mabombo : Marcel Kalla (PCT)
 Madingou 2 : Ngabelé Auguste (indépendant) 38,73%
 Moudoundou Placide (PCT) 28,05%
 Mouyondzi : Kiwari Mampassi Grégoire (indépendant) 27,64%
 Bouissi Ngouari Michel (MNC) 26,12%
 Mfouati : Dzomono Macaire (indépendant) 28,76%
 Molidingui Mathurin (PCT) 19,64%
 Nkayes : Kouka Jean (PCT) 41,52%
 Baboka Ngoy (indépendant) 22,56%
 Tsiaki : Benoit Bati (PCT)
 Yamba : Ngoma Mboukou Ulrich (PCT)

Département du Pool

Kinkala 1 : Nicéphore Fylla Saint Eudes (PRL) 46,51%
 Kanza Fidèle (indépendant) 27,45%
 Boko : Kouloumbou Marie Jeanne (PCT) 38,89%
 Anicet Goma (RC) 22,42%
 Loumou : Miabanou Josué (CRDP) 42,17%
 Miatabouna Enock (PCT) 35,39%
 Louingui : Germaine Pambou (indépendante)
 Ignié : Ebina José Cyr Adelard (PCT)
 Ngabé : Ondongo Evariste (PCT)
 Kintelé : Mensah née Sassou Nguesso Stella (PCT)

Résultats du premier tour des élections législatives, scrutin du 16 juillet 2017

Commune de Brazzaville

Makelekelé 1 : Bambi Ngoma Gérald (indépendant)
 Makelekelé 2 : Badiabion Joseph (indépendant)
 Makelekelé 3 : Boudzika Bonaventure (CDR) 24,23%
 Mvouboukoulou Marie (indépendante) 30,67%
 Makelekelé 4 : Mabouono Sita Olga Clarisse (indépendante)
 Bacongo 1 : Matsima Kimbembé Gerald (indépendant)
 Bacongo 2 : Kibonzi Régis Joseph (indépendant)
 Poto Poto 1 : Kourissa Jean De Dieu (PCT) 48,36%
 Bokilo Rick (indépendant) 25,40%
 Poto Poto 2 : Opimbat Charlotte (PCT)
 Poto Poto 3 : Gassackys Ferréol Patrick (PCT)
 Mougali 1 : Moussodia Jean Bonard (indépendant) 43,82%
 Mouagni Aimé Hedvert (CPR) 26,82%
 Mougali 2 : Ingani Inès Nefer Bertille (PCT)
 Mougali 3 : Moussodia Jean Didace (PULP) 38,34%
 Monea Aya Gervine (PRL) 37,12%
 Ouenzé 1 : Mondelé Juste Désiré (Club-2002)
 Ouenzé 2 : Ondzé Dominique (PCT) 37,84%
 Ikama Ngouabi Marien (indépendant) 24,14%
 Ouenzé 3 : Mbou Maba Adolphe (indépendant) 47,48%
 Oyo Romi (PCT) 38,47%
 Ouenze 4 : Ngouamba Ninon (indépendant) 38,54
 Malanda Jean Jacques (PULP) 29
 Talangai 1 : Nianga Blandine (PCT)
 Talangai 2 : Ibovi Jean-Claude (PCT)
 Talangai 3 : Obambi Pierre (PCT)
 Talangai 4 : Elenga Faustin (PCT)
 Talangai 5 : Sassou Nguesso Claudia (PCT)
 Mfilou 1 : Samba Sylvain (indépendant)
 Mfilou 2 : Bidié Biambemba (RC)
 Djiri 1 : Olou Tiélé Gambia Antoinette (PCT)
 Djiri 2 : Ngambili Ibam Exaucé (PCT)
 Ile Mbamou : Nyanga Elenga André (PCT)
 Madibou : Malonga Nicolas Jacques Frédéric (indépendant) 43,472%
 Ngouama Ambila Pierre Rudy (indépendant) 32,81%

Département des Plateaux

Djambala 1 : Ngouoniba José Rodrigue (UFD)
 Djambala 2 : Ngoulou Boniface (DRD) 32,69
 Ngapo Philippe (UFD) 22,63
 Abala : Mbossa Joseph (PCT)
 Allembé : Ibombo Jean Pierre (PCT)
 Lekana : Ngalibali Ghislain (indépendant) 28,6%
 Ngami Damas simplexe (PCT) 21,98%
 Gamboma 1 : Ngouelondelé Hugues (PCT)
 Gamboma 2 : Obam Odon Bienaimé (PCT)
 Makotimpoko : Ondzé Bernadette (PCT)
 Mpouya : Mboulou Raymond Zéphirin (PCT)
 Mbon : Ampion Philippe (UPDP) 38,86%
 Ngatselé Alphonse (indépendant) 26,65%
 Ngo : Tsalissan Okombi Elvis Girel (UMP)

Ollombo 1 : Itoua Bruno Jean Richard (PCT)
 Ollombo 2 : Ibara Ndeli Felix (PCT)
 Ongogni : Ondelé Jean Jaurès (PCT)

Département de la Cuvette

Owando 1 : Owassa Abel (PCT)
 Owando 2 : Ondongo Gilbert (PCT)
 Boundji : Gokana Marie Auguste (PCT)
 Makoua : Ayessa Firmin (PCT)
 Tchikapika : Bouya Jean Jacques (PCT)
 Ntokou : Ikiemo Théodore (PCT)
 Ngoko : Ambeto Blaise (PCT)
 Oyo 1 : Sassou Nguesso Denis Christel (PCT)
 Oyo 2 : Ominga Maixent Raoul (PCT)
 Bokoma : Bokoumaka Gabriel (PCT)
 Loukolelas : Mokemo Zacharie (PCT)
 Mossaka 1 : Otoka Oscar (PCT)
 Mossaka 2 : Monbondzo Marien (PCT)

Département de la Cuvette Ouest

Ewo 1 : Bininga Ange Wilfrid Aimé (PCT)
 Ewo 2 : Aloumba Alexandre (PCT)
 Etoumbi : Ngamfouomo Charles (PCT)
 Mbama : Mouélé Serges Hubert (PCT)
 Mbomo : Opimbat Léon Alfred (PCT)
 Okoyo : Otsaleyous Saturnin (PCT)

Département de la Sangha

Mokeko : Pierre Christian Minda (PCT)
 Ngbala : Bozock Bisseka (PCT)
 Sembé : Bembi Membo Joseph (PCAP) 40,43%
 Ndouane René Dambert (PCT) 36,14%
 Souanké : Zoniaba Henri (PCT)
 Pikounda : Sisso Adelaide Rufine (PCT)
 Pokola : Mbouma Albert (PCT)
 Ouessou 1 : Ndinga Makanda Accer Arnaud (PCT)
 Ouessou 2 : Mottom Mamoni Leonidas Carrel (PCT)
 Kabo : Okouni Marcel (PCT)

Département de la Likouala

Impfondo 1 : Alain Moka (PCT)
 Impfondo 2 : Likoko Chamfort (PULP) 46,65%
 Dolama Virginie Euphrasie (PCT) 39,35%
 Betou : Fernad Sabbaye
 Dongou : Gondzia Guy Patrick (Club-2002) 44,11%
 Mania Venance (PCT) 39,07%
 Bouaniela : Secko Hypolite (PCT)
 Epena 1 : Tono Marie Louise (PCT)
 Epena 2 : Bougouambé Bolombo Macaire (PCT) 43,05%
 Mouzalo Gêrudel (indépendant) 25,50%
 Enyellé : Djombo Henri (PCT)
 Liranga : Kanga Jean Bruno (PCT).

OHADA

Brazzaville abritera en août une formation sur les normes comptables IFRS

La capitale congolaise va accueillir du 8 au 10 août prochain un important séminaire sur les nouvelles normes IFRS. Cette session de formation qui est destinée aux comptables et chefs de service juridique et fiscal, abordera les changements majeurs opérés dans le nouvel acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière.

Ce nouveau référentiel comptable Ohada est censé entrer en vigueur dès le 1er janvier 2018, pour les comptes personnels et sociaux des entités, et le 1er janvier 2019 pour les comptes consolidés, les comptes combinés, ainsi que pour les entreprises tenues de présenter leurs états financiers aux normes IFRS (entreprises cotées et entités procédant à un appel public à l'épargne).

En effet, d'après un communiqué de l'organisation panafricaine, la session de renforcement des capacités portera sur des incidences, des analyses pratiques, des problèmes et cas pratiques. La conversion du reporting OHADA vers les IFRS (International financial reporting standards) et les travaux essentiels liés à la consolidation et la combinaison des comptes seront également couverts, a-t-on appris.

Car, la formation va permettre non seulement de procéder à une étude comparative de l'ancien référentiel et du nouveau SYSCOHADA, mais aussi

de cerner le tableau des équivalences/correspondances entre les deux normes ; les retraitements comptables et fiscaux ; le reporting national

et international.

« Ces changements qui épousent les fondements de la comptabilité anglo-saxonne entérinent la mutation de la comptabilité générale vers la comptabilité financière. Les travaux du séminaire illustreront donc les différences de traitements comptables

qu'impose le nouveau référentiel, avec des exemples, d'applications et cas pratiques », précisent les organisateurs de l'événement.

Les normes comptables IFRS ont été mises en place en 2005 par le bureau des standards comptables internationaux, afin d'instaurer un modèle comptable harmonisé propice aux échanges internationaux et à la gestion des groupes transnationaux. Les travaux successifs du Conseil des ministres de l'OHADA tenu à Brazzaville, ont permis aux 17 Etats d'adopter les normes IFRS.

Cependant, ce nouveau référentiel est difficile à appliquer dans les PME, ce qui explique sans nul doute cette initiative de formation à l'endroit des experts comptables, comptables agréés, cabinets comptables et d'audits, auditeurs internes et externes, contrôleurs, personnels de l'administration publique en relation avec les entreprises (impôts, douanes, etc.).

Fiacre Kombo



Les travaux de Brazzaville ayant impulsé les réformes IFRS (DR)

AVIS DE RECRUTEMENT

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA PLACE CHERCHE

1 - UN CHEF DE SERVICE SINISTRES

Profil :

- Au moins BAC + 4 en Assurance avec minimum 3 ans d'expérience en gestion de risques divers et Auto dans le département sinistre d'une compagnie d'assurance ;
- Ou au moins BAC + 4 en Droit privé, avec au minimum 5 ans d'expérience dans un service juridique et contentieux, ayant une bonne maîtrise des procédures judiciaires et transactionnelles ;
- Bonne capacité d'analyse et de synthèse ;
- Compétences managériales.

2 - UN CONTROLEUR DE GESTION

Profil :

- BAC + 5 en Audit et contrôle de gestion ;
- Parfaite maîtrise des outils bureautique et logiciels informatiques ;
- au moins 2 ans d'expérience dans une compagnie d'assurance dans la même fonction ou 5 ans d'expérience dans un autre secteur d'activité dans la même fonction ;
- Capacité d'analyse et de synthèse.

3 - UN RESPONSABLE COMMERCIAL (Délégué Régional)

Profil :

- Licence, maîtrise (sciences économiques, gestion, droit, commerce) ou équivalent dans une école d'assurance ou école supérieure de commerce
- Connaissances techniques de l'assurance pour apporter une dimension de conseil (analyse de risque, tarification) ;
- Maîtrise du management d'une ou plusieurs équipes de collaborateurs commerciaux (salariés et/ou non-salariés) : être capable de motiver une force de vente, savoir recruter, former, assister les collaborateurs, puis gérer et contrôler les activités d'un réseau commercial ;
- Excellent relationnel vis-à-vis des membres du réseau commercial, des services centraux de l'entreprise et de la clientèle ;
- Connaissance approfondie des méthodes et techniques de commercialisation, particulièrement des produits d'assurance ;
- Sens développé de la négociation ;
- Bonne connaissance du tissu économique (régional ou local).

Vous voudrez bien nous faire parvenir votre candidature (CV détaillé + lettre de motivation) par courriel à l'adresse mail recrutement285@gmail.com avant le 31 juillet 2017

DIASPORA

Placer l'agriculteur au cœur du développement

Ben Marc Diendéré, vice-président de la Coop fédérée devenue première coopérative agroalimentaire du Québec évoque un mode de coopération qui a fait ses preuves au Canada.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : À 46 ans, comment un Burkinabè se retrouve-t-il parmi les membres du comité de direction de la Coop fédérée ?

Ben Marc Diendéré (BMD) :

Après mes études universitaires en France, j'ai mis le cap vers le Canada où j'ai pris la direction des relations institutionnelles, affaires publiques, corporatives de Québecor Média. Depuis novembre 2011, j'exerce la fonction de vice-président communication, affaires publiques de la Coop fédérée qui allie les secteurs des productions animales, productions végétales et des grains. Cette organisation canadienne-québécoise d'agriculteurs fondée en 1922 regroupe 100 000 membres et génère aujourd'hui 9 milliards de chiffre d'affaires.

LDB : En quoi consiste votre fonction au sein de cette coopérative ?

BMD : Je m'occupe de la communication, de la gestion de crise, des affaires publiques et m'assure de l'exploitation de l'image des marques en veillant au respect des normes à chaque étape de la chaîne agro-alimentaire : « de la terre à la table » en partant des semences via les engrais, de l'œuf à la volaille ou du porc à la viande livrée aux consommateurs. C'est une chaîne d'exploitation en filière qui appartient aux agriculteurs avec une forte emprise sur le développement de chaque région.

LDB : Une chaîne d'exploitation en filière et régionale... Ce modèle est transposable ?

BMD : L'Afrique devrait étudier ce mode d'exploitation pour créer des marques « made in Afrique » à destination de ses millions de consommateurs. L'Union africaine, en partenariat avec la FAO, mène conjointement des programmes ambitieux pour l'agriculture en Afrique. Les Africains eux-mêmes s'organisent. Le porte-parole des pays d'Afrique, Caraïbes et du Pacifique (ACP) s'est félicité de l'initiative de l'association AFRUIBANA qui permettra aux producteurs de fruits du continent d'unir leurs efforts afin de mieux faire entendre leur voix dans les échanges internationaux. Je salue ces efforts mais le modèle de la Coop fédérée est aussi à étudier. L'agriculture au Canada est structurée par région. Elle est au cœur de la vie des populations et en adéquation avec la politique agricole commune de proximité. Celle-ci permet une mutualisation tout en maintenant et en renforçant les capacités d'exploitation. C'est une économie de partage basée sur une économie sociale équitable. L'Afrique, avec ses atouts naturels, est à même de transposer ce modèle qui permettra de nourrir chacun de ses habitants à sa faim.

LDB : Comment mettre en place cette transposition ?

BMD : L'Afrique est multiple. Prenons le cas du Bassin du Congo : des synergies communes peuvent se mettre en place, facilitées par la conjugaison des efforts des Etats, des institutions internationales, des partenaires privés et des populations. La diaspora peut participer à ces efforts de développement au lieu de chercher à régler des problèmes politiques à distance. Cessons de croire que notre diaspora n'est constituée que d'intellectuels, d'artistes ou de sportifs. Il y a aussi des agriculteurs, des porteurs de projets qui croient en la capacité de l'Afrique à consommer ses propres produits agricoles, cultivés, élevés et transformés sur place.

LDB : Le «made in Afrique» est la solution ?

BMD : L'agriculture en tant qu'économie qui permettra aux populations de manger est un domaine névralgique à prendre au sérieux. Quand on a faim, on est prêt à faire la guerre ou prendre des radeaux de fortune. Que nos grands parents n'aient pas pu bénéficier des avancées technologiques, cela se conçoit. Mais à notre époque, que ceux qui ont envie de se destiner à faire de l'agriculture dans leur contrée ne puissent pas le faire, cela est inadmissible.

LDB : Que peut faire la diaspora à distance ?

BMD : Cessons d'être une diaspora se prétendant apte à régler les problèmes politiques à distance et changeons nos mentalités. Nous devons occuper l'espace économique et nous présenter en diaspora désireuse de mettre en application les bonnes pratiques et capable d'aider nos décideurs à prendre les décisions qui s'imposent pour réaliser des projets concrets dans le domaine agricole. C'est à ce prix que nos compatriotes restés au pays apprendront à nous aimer. Soyons créatifs pour que, dans les vingt prochaines années, ensemble, nous soyons capables de proposer aux Africains des produits agro-alimentaires « made in Afrique ». Je demeure passionné sur ces questions et me rends disponible pour prolonger mes propos via les réseaux sociaux.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma



Ben Marc Diendéré (DR)

CRISE ÉCONOMIQUE

Le cabinet Ciftim veut contribuer à la reprise des entreprises en difficulté

Le cabinet d'ingénierie financière Ciftim se propose d'organiser une activité sur le redressement des sociétés en difficulté basées en République du Congo, a-t-on appris auprès de Jean-Kernaise Mavoungou, directeur associé de ladite structure.

« Notre mission consiste à présenter une activité sur la manière de relancer l'économie congolaise, après la rude crise économique et financière due à la baisse des prix des matières premières, en particulier du baril de pétrole, sur le marché international », a-t-il dit.

Et de poursuivre : « Il est question de voir comment le Congo peut relancer l'activité économique, venir en aide aux entreprises en difficulté. Il s'agira pour le gouvernement de mettre en place un véritable plan Marshall, afin de venir au secours aux entreprises, dont l'activité est bloquée par manque de financement ».

Survenue dans la deuxième moitié de 2014, la crise économique et financière présente des conséquences néfastes sur l'économie congolaise, qui dépend essentiellement des reve-

nus de l'exploitation pétrolière. Plusieurs entreprises du secteur privé ont procédé aux licenciements massifs d'employés, alors que d'autres ont fermé à cause, entre autres, de la baisse du chiffre d'affaires et du manque de liquidités.

Du côté du gouvernement, l'on peut notifier la baisse drastique des ressources budgétaires,



Jean-Kernaise Mavoungou (photo Adiac)

de même l'augmentation de la dette, qui représenterait près de 77% du produit intérieur brut (PIB) du pays, selon les données de la Banque mondiale. Pour Jean-Kernaise Mavoungou,

la situation économique actuelle appelle les autorités congolaises à mobiliser auprès des bailleurs de fonds internationaux des ressources à affecter au financement de l'investissement productif.

Par ailleurs, le directeur associé de Ciftim a annoncé la tenue d'un forum en France auquel le Congo serait invité à participer.

Prévu du 18 au 19 novembre prochain, ce forum dénommé premier festival de l'Afrique et d'ailleurs se tiendra sur la thématique « Cop 21 et 22 et retombées en Afrique ».

« Le Congo est devenu, à travers le Fonds bleu du Bassin du Congo, un pays dont l'attention est retenue au niveau mondial. Nous allons inviter le Congo, notamment la ministre en charge des forêts pour présenter l'expérience congolaise en matière de biodiversité, d'aires protégées, de protection de forêts, de l'environnement, des écosystèmes forestiers », a expliqué Jean-Kernaise Mavoungou.

Au total, 4000 à 5000 participants prendront part à ce forum, dont les délégués de quelque 29 pays d'Afrique.

Christian Brice Elion

INSÉCURITÉ

Des bandits armés saccagent le domicile de Chris Antoine Walembaud

Dans la nuit du 20 au 21 juillet, aux environs de 22 heures, un groupe de bandits armés non identifiés, habillés en tenue militaire, a fait irruption dans le domicile de Chris Antoine Walembaud, situé à Mayanga, à Madibou dans le 8ème arrondissement. Il s'est mis à saccager des biens et emporter d'autres. Aucun bilan humain n'a été enregistré.

« Vers 22 heures, alors que mon mari n'était pas encore rentré, j'ai entendu des tirs à l'arme automatique dans la parcelle, puis à la porte centrale de la maison. Quelques minutes après, trois hommes armés cagoulés, habillés en tenue de police avec gilets pare-balles ont fait irruption dans ma maison », raconte Micheline Walembaud, épouse de Chris Antoine Walembaud. Avant d'entrer dans la maison, ces gangsters ont réussi à capturer deux éléments de

la garde, postés à l'entrée de la parcelle. Ils ont ensuite pénétré dans le salon principal et se sont mis à fouiller partout, avant de monter à l'étage où ils ont trouvé Micheline cachée dans sa chambre avec ses enfants. « Ils m'ont prise et m'ont mise à genoux. L'un d'eux m'a pointé l'arme dans la tête et s'est mis à me menacer; m'imposant de lui dire où se trouvait mon mari. Je lui ai répondu qu'il était sorti depuis un moment et n'était pas encore de retour », in-

dique Mme Walembaud.

N'ayant pas trouvé Chris Antoine Walembaud, ces assaillants se sont mis à tirer dans tous les sens et détruire tout sur leur passage, meubles et autres biens, tout en emportant les objets de valeur.

« Pendant qu'il m'interrogeait, les deux autres se sont précipités dans notre chambre à coucher et se sont mis à fouiller nos effets. Ils ont emporté mes bijoux en or; mes montres, les postes téléviseurs, l'ordinateur et quelques costumes de mon mari. Au salon, ils ont dérobé beaucoup de choses et ensuite détruit le reste », a dit Micheline Walembaud.

Après avoir fini d'opérer, ces bandits ont pris la clé des champs, sans faire de victimes. Notons que Chris Antoine Walembaud fut directeur de cabinet de Frédéric Bintsamou alias pasteur Ntouni. Il avait quitté ce dernier avant de créer sa propre formation politique dénommée : le Congrès des démocrates africains (CODEMA). Un parti de l'opposition républicaine, membre de la COPAR.

Firmin Oyé



La porte centrale de la maison saccagée (photo adiac)

CEMAC

La Cobac appelle les banques au strict respect des normes prudentielles

Face au contexte macroéconomique difficile marqué dans la sous-région d'Afrique centrale par l'impact négatif de la chute des cours du pétrole, la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac) a appelé les banques en activité dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) à une prudence dans la prise des risques éventuels.



Vue des professionnels de la banque et de la finance./Photos Adiac/guy-gervais Kitina

À l'occasion de la 9^{ème} réunion annuelle de concertation avec la profession bancaire et financière, le président de la Cobac, Abbas Mahamat Tolli, en même temps gouverneur de la Banque centrale, a attiré l'attention des responsables des 52 banques, soit 11 groupes, installées dans la Cémac, au strict respect des réformes instituées depuis quelque temps par l'institution qu'il préside.

« Plus qu'une nécessité, le respect des normes de la Cobac constituent le meilleur gage de l'intégrité et de la solidité du système bancaire. La résilience du système bancaire de la sous-région est à ce prix », a-t-il alerté, précisant par la suite qu'« au plan prudentiel, sur l'ensemble

des établissements bancaires, 27 seulement disposent des fonds propres suffisants pour respecter toutes les normes prudentielles ».

La réunion de concertation avec la profession bancaire et financière est un cadre d'échanges visant à analyser les évolutions et les améliorations à apporter au système bancaire dans la Cémac en vue de promouvoir les bonnes pratiques dans ce domaine. Il permet en outre de lever les incompréhensions qui pourraient exister entre le régulateur, en tant que gendarme du système bancaire et les assujettis sur certains aspects de la réglementation.

En vue de concilier les contraintes commerciales avec les exigences de conformité, Abbas Mahamat Tolli s'est montré intransigeant

et a mis en garde les professionnels de la banque et de la finance quant aux manquements de la réglementation bancaire qui seront constatés.

« La Cobac jouera pleinement son rôle, telles qu'en témoignent les mesures de sanctions qu'elle prend et dont nombre d'établissements font l'objet. Ces décisions seront appliquées en cas de besoin », a-t-il rappelé.

Par ailleurs, la 9^{ème} réunion tenue à N'Djamena a tourné autour de trois sujets qui se situent aujourd'hui au cœur des préoccupations du régulateur, ainsi que de la Banque centrale. Il s'agit notamment de : « La liquidité des établissements de crédit de la Cémac » ; « le risque opérationnel dans les établissements de crédit

de la Cémac », et « la supervision sur la base consolidée : cas du groupe BGFIBank ».

Les échanges et discussions sur ces différents thèmes ont permis aux responsables des établissements bancaires venus des six pays membres de la Cémac dont ceux de la République du Congo, de prendre conscience sur les normes à respecter, mais également la mesure de l'impact dépressif de la chute des cours du pétrole.

Toutefois, il est apparu, la nécessité de poursuivre des réflexions en ce qui concerne l'accès des établissements de microfinances au marché monétaire et la prise en compte des taux de pondération sur les critères de convergence. De même, en rapport avec la supervision sur la base consolidée, il ressort le fait que toutes les holdings financières assujetties au contrôle devraient déployer

clé un repli de la croissance ; une accentuation des déficits budgétaires et extérieurs courant ; une augmentation de la dette publique, et une baisse des réserves de change, le système bancaire de la Cémac demeure globalement résilient.

Ainsi, il est noté en 2017 une légère reprise de la croissance à 0,8% contre 0,2% ; une maîtrise des tensions inflationnistes avec un taux d'inflation de 1,6% contre 1,1% en 2016 et une réduction du déficit budgétaire hors dons à 3,5% du PIB contre 8,4% un an plus tôt.

Au plan financier, à en croire les statistiques de la Cobac, l'activité s'est accélérée au 30 avril 2017 avec une légère progression du total de bilan de 1,38%, soit 176 milliards FCFA comparativement à son niveau au 30 avril 2016.

Du point de vue des crédits, il est observé, toujours cette année,

LA COBAC EN BREF

Créée le 16 octobre 1990 en raison des faillites bancaires de la fin des années 80, la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac) est un organe de la Cémac avec pour mission de veiller à l'intégration du système bancaire et d'en garantir la résilience.

Elle est également chargée de veiller au respect par les établissements de crédit des dispositions législatives et réglementaires édictées par les autorités, la banque centrale et de sanctionner les manquements constatés. La Cobac compte onze commissions désignées par le Comité ministériel pour leur compétence en matière bancaire, financière ou juridique. Elle se réunit au moins deux fois par an et les décisions y sont arrêtées à la majorité des deux tiers des voix exprimées.

La Commission dispose des pouvoirs de contrôle, administratif, juridictionnel et réglementaire. Sur la base de ce pouvoir réglementaire, elle édicte des règlements à caractère général et prudentiel à l'ensemble des établissements de crédit et microfinance et aux holdings financières.

un dispositif de supervision et de pilotage sur la base consolidée.

Un système bancaire globalement résilient

Certes que les effets néfastes des cours de pétrole ont créé un environnement défavorable avec à la

une augmentation des crédits bruts de 5,28% soit 423 milliards de FCFA, principalement des crédits au secteur privé, mais également une baisse des dépôts de la clientèle de 5,81% représentant 579 milliards FCFA, notamment ceux des privés.

Guy-Gervais Kitina

TÉLÉPHONIE MOBILE

Une étude attribue à l'Afrique de l'ouest une des plus fortes croissances mondiales d'ici 2020

La dernière étude de la GSM Association évalue à près de 2,6 milliards de dollars, le montant des investissements dans le segment entre 2017 et 2020. Le Nigéria serait en-tête de la dynamique régionale.

Si le segment de la téléphonie mobile connaîtra une forte croissance dans les trois prochaines années, l'Afrique de l'Ouest sera l'une des principales bénéficiaires dans le monde.

Selon l'étude de la GSM Association, qui représente 800 opérateurs de téléphonie mobile dans 220 pays, l'Afrique de l'Ouest devrait enregistrer une croissance moyenne de 6% par an du nombre d'abonnés, au cours des quatre prochaines années, une des plus fortes croissances mondiales. Soit 45 millions d'abonnés supplémentaires d'ici 2020.

Ainsi, l'Afrique de l'ouest de-

vrait passer de 172 millions d'abonnés en 2016 pour un taux de pénétration de 49%, à 220 millions en 2020, pour un taux de pénétration de 53%, faisant passer le marché de la téléphonie mobile dans la région à une moyenne supérieure à la moyenne mondiale, qui s'élève à 4,2%. Le Nigeria, tout seul, devrait représenter les 2/3 des 6% de croissance, un autre quart proviendrait du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Mali, Niger et Sénégal, tandis que le reste serait fourni par le Burkina Faso, Togo, Ghana, Liberia, la Sierra Leone, Guinée, Guinée-Bissau, Gambie et le Cap-Vert.

Les principaux moteurs de cette croissance sont l'accessibilité des smartphones, le développement du haut débit et le maintien des investissements. En sus, la baisse des prix, et une adoption accélérée des smartphones dans la consommation de téléphonie mobile attendue,

à travers la vulgarisation des connexions sur les réseaux 3G et 4G. Cette croissance du secteur devrait être favorisée par la stabilité des investissements qui devraient « entre 2017 et 2020 atteindre un total de 12,6 milliards de dollars ». Les auteurs de l'étude pensent que le dynamisme du marché de la téléphonie mobile contribue à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), en offrant l'accès à des outils et applications répondant à un large éventail de problèmes socio-économiques.

Ils appellent les gouvernements à plus d'efforts pour la pleine exploitation de ce secteur, notamment dans l'amélioration de la gestion du spectre des fréquences radio, de la fiscalité, la réglementation et du cadre de développement des technologies de l'information et de la communication.

Noël Ndong

BURUNDI

Pierre Nkurunziza multiplie des stratégies de sortie de crise

Soucieux de la situation qui prévaut dans son pays, le président burundais, Pierre Nkurunziza, a résolu de relancer le projet d'accord de sortie de crise, initié par la médiation de l'ancien président tanzanien, Benjamin Mkapa.

Pour ce faire, il s'est rendu le 20 juillet en Tanzanie pour prendre connaissance du contenu de ce projet. Au cours de cette visite, axée sur la préparation d'une nouvelle tentative de relance du dialogue interburundais, le président Pierre Nkurunziza a également rencontré à Ngara, notamment dans le nord-ouest de la Tanzanie, le président John Magufuli. Ce projet de sortie de crise comprend quelques recommandations clés à savoir : la reconnaissance du mandat de Pierre Nkurunziza jusqu'en 2020; l'application de l'accord d'Arusha et le respect de la Constitution pour les élections de 2020; l'ouverture de l'espace de libertés politiques de 2017 à 2020; la levée des mandats d'arrêts qui visent les opposants et les acteurs de la société civile en exil.

En effet, dans l'esprit de cette rencontre, Pierre Nkurunziza devait préciser sa position et faire des concessions afin d'espérer avoir une résolution commune lors de cette

dernière session de dialogue prévue pour mi-août à Arusha, en Tanzanie.

Selon le porte-parole de la présidence burundaise, au terme de leur rencontre qui a eu lieu après trois reports, les deux présidents ont appelé les réfugiés burundais à retourner chez eux. « S'il arrivait que le Burundi s'engage sur une autre Constitution, personne ne pourra venir dicter ce qu'il faut faire », a-t-il souligné, avant de reconnaître qu'une deuxième tentative de dialogue avait échoué après le sommet de Dar-es-Salaam, notamment au mois de juin. Alors que les services de sécurité ougandaises étaient en train d'être déployés pour sécuriser Pierre Nkurunziza. « Sachant le que le 26 juillet prochain, le facilitateur de cette médiation, Benjamin Mkapa, ainsi que le nouvel envoyé spécial, Michel Kafando, devront s'exprimer devant le conseil de sécurité de l'ONU sur la question », a-t-il signifié.

Notons que, du côté de l'opposition, cette crise serait liée à un fait à savoir : l'absence d'élections crédibles. Ainsi, le seul remède à cette crise serait l'organisation des élections crédibles et, celles-ci ne devraient pas être organisées par le président Nkurunziza et son régime.

Rock Ngassakys

LIBYE

L'UA se prépare à lancer un dialogue inclusif inter-libyen

Le conseil de sécurité de l'Union africaine s'est réuni le 20 juillet au siège de l'institution à Addis-Abeba (Ethiopie) pour accélérer l'organisation du dialogue inclusif inter-libyen. Le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, président du Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye a été représenté par le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso

Cette rencontre avait pour but d'accélérer l'organisation du dialogue inter-libyen qui devrait se tenir prochainement au siège de l'UA. À cette occasion, le conseil a fait le bilan des démarches menées en proie à des violences depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011 et examiné les voies et moyens d'inviter les différents acteurs de cette crise autour de la même table.

La réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation en Libye, qui se tient deux semaines seulement après la conférence des chefs d'Etats et de gouvernement de l'Union africaine sur le sujet, est une preuve de détermination supplémentaire de l'UA à résoudre par elle-même, le conflit libyen.

Les participants ont identifié les points de convergence et de di-

vergence entre les protagonistes de la crise pour pouvoir mettre en application la feuille de route de la réunion de Brazzaville. Cette évaluation a conduit le président du Comité de haut niveau de l'UA à envisager le plutôt possible la mise en place des comités d'un dialogue et la convocation du comité préparatoire.

Dans son allocution, le chef de la diplomatie congolaise a reconnu des efforts accomplis par les Libyens en vue de régler leur différend par le dialogue. « *L'engagement de plus en plus affirmé des Libyens eux-mêmes en faveur d'un dialogue franc, sincère et inclusif nous conforte, nous rassure et nous interpelle pour application africaine plus forte* », a-t-il déclaré. Jean-Claude Gakosso a souhaité que les futures ac-

tions soient produites en tenant compte de la dynamique impulsée par les Libyens eux-mêmes à travers la mise en place des comités de dialogue.

Le ministre des Affaires étrangères a dit compter sur l'engagement de plus en plus perceptible des Libyens à vouloir tourner la page du conflit qui n'a que trop duré dans ce pays. Il a en outre fait savoir que le Congo est plus que disposé à abriter la réunion du comité préparatoire qui devrait se tenir au début du mois de septembre prochain.

En ce qui concerne les perspectives de proposition du Comité de haut niveau sur le règlement de la crise, le représentant du président dudit comité les a exposées en trois points. Ce sont : l'harmonisation de l'action du haut représentant de l'UA avec



Jean-Claude Gakosso, le représentant du président du Comité de haut niveau sur la Libye

celle du comité de haut niveau ; la poursuite par le président du comité de haut niveau des consultations avec les acteurs majeurs en vue de rechercher un plus grand rapprochement entre protagonistes ; et la nécessité d'obtenir le soutien des partenaires extérieurs à l'Afrique. Tout cela prouve que le Comité de haut niveau de l'UA est déjà bien déterminé à donner au peuple libyen le souffle de la paix et de la tranquillité dont il a

vraiment besoin.

Prenant la parole à son tour, le représentant de l'UA pour la Libye, l'ancien président tanzanien, Jakaya Kikwete, a salué le dynamisme du président du comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, le Congolais Denis Sassou N'Guesso. « *La création de ce comité a ravivé l'implication de l'organisation panafricaine dans le dossier libyen* », a-t-il estimé.

Nestor N'Gampoula

CÔTE D'IVOIRE

Guillaume Soro demande pardon à Laurent Gbagbo pour une réconciliation

Alors que l'ex-président Laurent Gbagbo se trouve toujours à La Haye (Pays-Bas) où il est écroué depuis 2011 et jugé par la Cour pénale internationale (CPI), le président de l'Assemblée nationale ivoirienne et ex-chef de la rébellion Guillaume Soro a demandé pardon jeudi, à son principal adversaire du passé, en vue d'une réconciliation nationale

« *Aujourd'hui, la Côte d'Ivoire a plus que besoin de pardon et de réconciliation. Je veux demander pardon aux Ivoiriens pour tout ce que j'ai pu faire (...) à ce peuple qui a tant souffert. Je demande pardon à mes aînés (...) et même au président Laurent Gbagbo* », a déclaré Guillaume Soro. Il a cité l'ancien président Henri Konan Bédié, un des principaux acteurs de la crise, et l'actuel président ivoirien Alassane Ouattara.

« *La division fait du tort à nous tous. Ne nous divisons pas la Côte d'Ivoire ! Travaillons à la paix ! Dans les jours suivants, je serai plus engagé pour le pardon et la réconciliation. Même Gbagbo mérite que j'aille lui demander pardon. Je demanderai pardon à tout le monde* », a précisé le président de l'Assemblée nationale à qui l'on prête des ambitions présidentielles. « *Parce que depuis 2002, jusqu'à ce jour, j'ai été un acteur important. Ce dont la Côte d'Ivoire a besoin, c'est de beaucoup plus de tolérance, de pardon, de réconciliation, de paix* », a expliqué Guillaume Soro qui est régulièrement accusé par ses détracteurs de « comploter » pour satisfaire ses ambitions présidentielles. « *Ce sont des rumeurs,*

je n'en tiens pas compte », a-t-il assuré. Pour Guillaume Soro qui a été le chef de la rébellion pendant la décennie (2002-2011) de crise politico-militaire ivoirienne ayant fait des milliers de morts et scindé le pays en deux, avant d'être Premier ministre (2011-2012), « *personne n'a intérêt à jouer contre la stabilité de la Côte d'Ivoire* ». « *Je tends la main. Je veux que tous les fils et filles du pays, nous puissions nous donner la main pour reconstruire l'unité et l'union. Ne nous divisons pas ! La division nous mènera droit à la catastrophe. Il faut sauver la Côte d'Ivoire ! Il faut bâtir la paix* », a-t-il poursuivi.

La Côte d'Ivoire, rappelons-le, a été secouée par plusieurs mutineries dans l'armée depuis le début de l'année. L'épicentre de ces mutineries était Bouaké, ancienne capitale de la rébellion dans le nord et fief de Guillaume Soro.

En ce qui concerne l'ancien président Laurent Gbagbo, âgé aujourd'hui de 72 ans, il est accusé à la CPI, tout comme l'ancien chef du mouvement des Jeunes patriotes, Charles Blé Goudé, de quatre chefs de crimes contre l'humanité : meurtres, viols, persécutions et autres actes inhumains perpétrés durant la crise post-électorale dans leur pays. Les deux hommes ont plaidé non coupable. Ces violences avaient fait plus de 3.000 morts en cinq mois entre décembre 2010 et avril 2011 dans les deux camps, lors de cette crise née du refus de Laurent Gbagbo de céder le pouvoir à son rival Alassane Ouattara, reconnu internationalement vainqueur de l'élection présidentielle de 2010.

N.N'G.

COOPÉRATION

L'ambassadeur des USA au Congo entend privilégier le travail

Au-delà des liens d'amitié qui unissent les deux pays, le nouvel ambassadeur américain en République du Congo, Todd Haskell a promis durant son mandat, « travailler avec le gouvernement et le peuple congolais pour renforcer ces relations ».

« *Nous allons construire un partenariat plus fort et travailler vers un Congo plus démocratique et prospère* », a assuré le diplomate américain qui s'exprimait le 20 juillet à l'occasion de la fête nationale de son pays.

Il projette de créer à Brazzaville et Pointe-Noire des émissions internationales qui seront diffusées à la radio 24/24 par la voix de l'Amérique au profit de la population.

Nanti d'une riche expérience diplomate, le nouvel ambassadeur des USA au Congo a estimé que les gens partagent les mêmes objectifs : « *vivre une vie saine, en paix et dans la prospérité avec de meilleures perspectives pour les générations futures* ».

Pour stimuler l'économie, a-t-il poursuivi, « *les pays ont besoin de créer un climat d'investissement propice. Les entreprises ont besoin de stabilité, d'infrastructures, des systèmes bancaires opérationnels et transparents, et des partenaires fiables* ». Todd Haskell a en outre exprimé la nécessité de promouvoir un commerce libre et équitable.

Après avoir exprimé son admiration vis-à-vis des jeunes africains participant au programme YALI (Young African Leadership Initiative), il a fait savoir que « *ces jeunes leaders philanthropiques et entrepreneurs aideront le Congo à diversifier son économie, créeront des emplois et*

deviendront des leaders de demain ».

Lancé en 2010 par le président Barack Obama, le programme YALI est un projet phare du gouvernement américain en faveur des jeunes leaders africains. Il fournit entre autres à ces jeunes des occasions uniques pour mettre en pratique leurs nouvelles compétences en Afrique afin de stimuler la croissance économique et la prospérité et de consolider les institutions démocratiques.

Reprenant les propos du président Donald Trump qui déclarait, « *nous voulons un monde plus pacifique, plus juste et plus libre. Nous voulons forger de nouveaux partenariats, lorsque nos intérêts partagés s'alignent. Nous voulons l'harmonie et la stabilité, pas la guerre et le conflit. Nous voulons la paix, partout où elle peut être trouvée* », l'ambassadeur américain, Todd Haskell s'est dit convaincu que le Congo partage ces mêmes intérêts.

La soirée commémorative du 242^e anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis a été agrémentée par la musique du jazz avec la chanteuse américaine Shola Adisa Farrar et son groupe. « *Le Jazz est un patrimoine développé aux Etats-Unis, mais qui émane de la culture africaine. Quelle meilleure façon de célébrer, ici en Afrique, la liberté américaine, qu'une célébration de la fête de l'indépendance avec le Jazz, cette musique improvisée et libre qui transcende les frontières* », a déclaré Todd Haskell. Et d'ajouter : « *Tout comme le Jazz, l'histoire de l'homme a commencé ici en Afrique, et, comme l'humanité, elle s'est répandue dans le monde entier* ».

Yvette Reine Nzaba

TRANSPORT AÉRIEN

Air Côte d'Ivoire renforce sa flotte avec un nouvel aéronef

Le constructeur aéronautique européen, Airbus, a procédé le 17 juillet dernier à Toulouse en France à la livraison d'un appareil Airbus A320 à la compagnie Air Côte d'Ivoire.

La cérémonie a été présidée conjointement par le vice-président exécutif programmes Airbus, Didier Evrard et le président du conseil d'administration d'Air Côte d'Ivoire, Abdoulaye Coulibaly. L'avion Airbus A320 est configuré en deux classes notamment, 16 sièges en classe affaires et, 132 sièges en classe économique. Cet appareil dispose des équipements de dernière technologie au niveau de la consommation de fuel et du système de divertissement et de connectivité en cabine. S'adressant au président du Conseil d'administration d'Air Côte d'Ivoire, le vice-président exécutif programmes d'Airbus, Didier Evrard, a in-

diqué qu'« avec cet appareil, Air Côte d'Ivoire renforce son image de compagnie la plus moderne d'Afrique de l'ouest avec des jets commerciaux parmi les plus performants ». « Cet avion est bien sûr le premier d'un total de 5 A320, incluant 3 A320neo qui viendront renforcer la flotte d'Air Côte d'Ivoire dans les années à venir. Avec ces nouveaux A320, et bien sûr l'A320neo d'ici 3 ans, Air Côte d'Ivoire bénéficiera d'avions ultra performants pour poursuivre sa croissance », a-t-il ajouté.

Didier Evrard a en outre assuré que « les équipes d'Airbus continueront à travailler durément. Nos avions répondent à vos attentes et à celles de vos passagers, pour soutenir le développement actuel d'Air Côte d'Ivoire, ainsi que tous



René Décurrey posant avec ses collègues et les hôtesses d'Air Côte d'Ivoire (DR)

les projets futurs d'expansion de la compagnie.

Le président du conseil d'administration d'Air Côte d'Ivoire, Coulibaly, a pour sa part signifié que cet aéronef est le premier d'une série de six avions. « L'arrivée de cet avion dans notre flotte est un petit pas vers l'émergence de notre jeune compagnie nationale, mais un grand pas pour la Côte

d'Ivoire vers l'émergence tant souhaitée par le président de la République », a-t-il renchéri.

Le directeur général d'Air Côte d'Ivoire, René Décurrey, a affirmé qu'« en cinq ans, nous avons entrepris de faire d'Abidjan une base solide de notre activité, en construisant un hub d'où opère une flotte de dix avions, dont quatre bom-

bardiers Q400 neufs, qui transporteront, en 2017, environ 850 000 passagers provenant de 24 destinations du réseau régional et domestique ».

La compagnie Air Côte d'Ivoire dessert actuellement 20 destinations internationales situées en Afrique occidentale et centrale et, cinq destinations nationales. Elle exploite déjà six appareils Airbus (quatre A319 et deux A320) et dispose également de quatre avions de type Bombardier Dash 8 Q400.

Airbus est un leader mondial dans l'aéronautique, l'espace et les services connexes. En 2016, il a généré des revenus de 67 milliards d'euros et emploie environ 134000 personnes. Airbus offre la gamme la plus complète des avions de passagers de 100 à plus de 600 sièges.

Rosalie Bindika

MIGRANTS

Plus qu'une main d'œuvre ou des étrangers, des humains

Le Vatican rappelle qu'au-delà des statistiques, les migrants sont des personnes qu'on ne doit pas traiter suivant l'humeur des populistes.

L'Observateur permanent du Saint-Siège auprès des agences spécialisées de l'ONU à Genève, en Suisse, a rappelé cette semaine que le phénomène des migrations est devenu une réalité touchant désormais à tous les aspects de la vie des nations. D'où la nécessité, a dit Mgr Ivan Jurkovic, d'une approche plus humaine et mieux intégrée, fermement centrée sur la personne humaine et sa dignité, loin de la stigmatisation et des stéréotypes. D'où aussi l'urgence à sortir de la contradiction des Nations occidentales : utiles à leurs économies, les migrants sont tout de suite classés comme une menace dans l'opinion et les médias.

Il ne faut pas perdre de vue un autre aspect important : les migrants sont d'abord des personnes et pas seulement une donnée ou une caractéristique de personnes. « Ma délégation, a poursuivi le haut-prélat, est convaincue que la vulnérabilité des migrants découle d'une vaste étendue de discriminations, finissant par déboucher sur l'abus de leurs droits. Cette situation est souvent provoquée par des facteurs extérieurs extrêmes, mais ces facteurs sont eux-mêmes provoqués par la conduite d'hommes ou de femmes qui décident d'ignorer la valeur de l'être humain et sa dignité par appât du gain ou par

atout pour leurs pays de départ, de transit et de destination ainsi que pour eux-mêmes et leurs fa-



Mgr Ivan Jurkovic (DR)

un autre souci commode ».

L'Observateur permanent du Saint-Siège a invité la communauté des Nations à ne pas se contenter de dresser des constats : il faut agir. « De tout temps, a dit Mgr Jurkovic dans un autre débat de l'ONU sur le dialogue avec les migrants, le Saint-Siège rappelle que les migrants ne sont pas seulement des personnes en quête de bien-être ; ils représentent l'autre face du processus de globalisation. Ils arrivent avec courage, espoir et servabilité ; ils peuvent constituer des instruments de paix dans les relations entre pays, et un

milles ». Mais le représentant du Vatican a déploré que « trop fréquemment, cette réalité soit obscurcie cachée par les standards que véhiculent les médias dans les opinions publiques ». Les sociétés se montrent moins accueillantes, plus fermées et plus craintives quant au maintien de leur identité et de leur culture qui courent, estiment-elles, le risque de disparaître. « C'est pourquoi le Pape François nous rappelle à l'impératif de la solidarité face aux plus faibles, aux plus pauvres et aux plus vulnérables ».

Lucien Mpama

ANGOLA

Le Parlement adopte une loi limitant les pouvoirs du futur président

Le texte adopté vendredi grâce à la large majorité de députés du Mouvement pour la libération de l'Angola (MPLA), le parti au pouvoir, limite les pouvoirs militaires et sécuritaires du futur président de la République qui sera issu des élections générales du mois prochain pour remplacer Jose Eduardo dos Santos

Cette nouvelle loi reconduit pour huit ans les dirigeants de l'armée, des services de renseignement et de la police, mais elle empêche le futur président de procéder à de nouvelles nominations. Le texte encadre strictement les conditions de départ des responsables et fait allusion à la condamnation pour un crime ou le dépassement de la limite d'âge, mais pas le bon vouloir du chef de l'Etat.

Aussitôt après son adoption, l'opposition a réagi en accusant le président Jose Eduardo dos Santos de vouloir laisser un pouvoir militaire à sa main avant de quitter la présidence. « Cela signifie que le chef de l'Etat ne pourra démettre de leurs fonctions plusieurs hauts responsables », a dénoncé Andre Mendes de Carvalho, député du parti CASA-CE (opposition).

De son côté, le principal parti d'opposition, l'Unita (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola), qui a voté contre le texte s'est indigné de son adoption. « Une loi ne peut pas être adoptée comme ça à quelques semaines de la fin d'un mandat. De plus elle empêche le futur président de bien travailler », a-t-on déclaré.

Les Angolais sont appelés aux urnes le 23 août pour renouveler le Parlement. Quant au futur chef de l'Etat, il sera issu de la majorité présidentielle. L'actuel président qui a dirigé le pays pendant 37 ans ne se représente pas à la fonction suprême, mais c'est son dauphin Joao Lourenco, vice-président du MPLA, qui devrait lui succéder si le parti gagne le scrutin.

« Une loi ne peut pas être adoptée comme ça à quelques semaines de la fin d'un mandat. De plus elle empêche le futur président de bien travailler », a-t-on déclaré.

Les Angolais sont appelés aux urnes le 23 août pour renouveler le Parlement. Quant au futur chef de l'Etat, il sera issu de la majorité présidentielle. L'actuel président qui a dirigé le pays pendant 37 ans ne se représente pas à la fonction suprême, mais c'est son dauphin Joao Lourenco, vice-président du MPLA, qui devrait lui succéder si le parti gagne le scrutin.

Nestor N'Gampoula

10^e ÉDITION DES TAM-TAMS D'OR

Cinq catégories primées

L'annonce a été faite par le manager exécutif de cet événement, Médard Milandou, devenu référentiel en Afrique, au cours d'une conférence de presse organisée le 19 juillet dernier au ministère des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger

C'est à l'issue de la réunion du premier jury tenue en matinée du 19 juillet, que 25 artistes et groupes musicaux de tout genre ont été nommés, à raison de 05 par catégorie. L'occasion a été également indiquée pour Médard Milandou de dresser le bilan des neuf (09) précédentes éditions.

A propos, le manager exécutif des Tam-tams d'or a indiqué qu'en neuf (9) ans, plus de 500 artistes et œuvres ont été nommés par un jury composé de journalistes culturels qui scrutent l'information. Une centaine d'entre eux ont été couronnés. C'est une satisfaction, ajoute-t-il, parce que ces artistes récipiendaires affichent dans leur curriculum vitae (CV) les prix Tam-tams d'or et qui d'ailleurs sont valorisés en dehors du Congo. C'est dire que les Tam-tam d'or sont une référence dans le paysage culturel international.

Médard Milandou a déploré le manque de suivi des sponsors. En

10 ans des Tam-tam d'or, dit-il, il n'y a que deux sociétés qui leur ont répondu. Parlant de cette édition, il y a une banque qui pourtant à l'habitude de travailler avec eux, mais qui a décliné l'offre, prétextant qu'elle n'a pas d'argent. Les sponsors pensent que les opérateurs culturels quémangent ou les exploitent, ce qui n'est pas le cas. Le «deal» entre un opérateur culturel et le sponsor c'est la visibilité. « Voilà pourquoi nous avons reculé pour mieux sauter », a-t-il ajouté. Quant à la caractéristique de cette édition, le manager exécutif a déclaré que c'est la célébration des 10 ans des Tam-tams d'or qui particularise cette édition. Une autre particularité, c'est le fait qu'il n'y a que cinq (05) catégories qui seront primées sur les onze (11) de façon habituelle. Une autre encore, c'est le fait que les récipiendaires sont puisés sur les différents lauréats de toutes les précédentes éditions ; il s'agit des meilleurs de la décennie.

Aussi, la dixième édition démarre une nouvelle phase des Tam-tams d'or. Elle se tiendra à Brazzaville, contrairement aux éditions précédentes qui se sont tenues pour certaines dans différents départements. Les organisateurs promettent une soirée riche en «Son et lumières» dans un gymnase. Le choix du gymnase Michel d'Ornano, servira à présenter une fête agréable. Cette soirée, a renchéri le directeur artistique Benoit Tchissimbi, laissera un goût particulier aux mélomanes qui voudront bien qu'elle se poursuive.

S'agissant des critères de sélection, ils ont porté sur la qualité du son, de l'orchestration, de l'originalité du texte, de la thématique, de l'absence d'insanités, et surtout de la présence dans les médias, les dansings et bistrots. Concernant le manque des groupes traditionnels, le manager exécutif a signifié que les groupes traditionnels ne produisent presque pas d'albums.

Les nominés dans différentes catégories :

Deux jurys choisiront les meilleurs de la décennie 2005-2014. Le premier jury a nommé et le second por-



Le manager exécutif des Tam-Tams d'or Médard Milandou et le directeur artistique Benoit Tchissimbi, lors de la conférence de presse (DR)

tera son choix définitif à l'orée de la soirée. Il s'agit de :

Catégorie : meilleur orchestre, groupe ou individualité de musique chrétienne

Sr Belle Agniélé et Le Rocher des âges (Brazzaville) ; Sr Clémence Avounou (Brazzaville) ; Chorale Ste Odile (Brazzaville) ; Orchestre Les Bons bergers (Pointe-Noire) ; et Frère Dimi (individualité Brazzaville).

Catégorie : meilleure chanson
Congo Unie de Patrouille des stars ; Tonton Partout partout de Patrouille des stars ; Vieux Thomas de Trésor Mvoula ; Yaourt de Rossen ; et L'Or noir de Doudou Copa.

Catégorie : meilleur orchestre, groupe ou individualité de musique métissée

Sheryl Gambo (individualité, Brazzaville) ; Orchestre SOS Salsa (Brazzaville) ; Achille Mouebo (individualité, Pointe-Noire) ; Migo

One (individualité, Brazzaville) ; Sissi Mananga (individualité, Diaspora).

Catégorie : meilleur orchestre de la musique typique

Extra musica (Brazzaville) ; Bana Poto-Poto (Brazzaville) ; Les Bantous de la capitale (Brazzaville) ; Les Jetliens (Brazzaville) ; Universal Zangul (Brazzaville).

Catégorie : meilleur album
Evolution de Doudou Copa (Brazzaville) ; Obligatoire de Extra musica (Brazzaville) ; Apparaguacha de Kingoli authentique (Brazzaville) ; Kindoki d'Extra musica (Brazzaville) ; Terre sacrée, acte 2 de Lumières d'Afrique (Brazzaville).

Un Tam-tam d'or «Catégorie valeur d'Afrique» sera décerné à une personnalité de la musique. Un Africain qui est allé diriger un orchestre en Corée. Il y en n'aura pour d'autres valeurs d'Afrique qui seront décorées.

Bruno Okokana

MUSIQUE URBAINE

Le Beat street festival démarre le 30 juillet prochain

Au total, 25 groupes de rap, groove, danse et freestyle vont livrer du 30 juillet au 5 novembre à Brazzaville et Pointe-Noire des spectacles inédits. Ce festival se tient chaque année. Durant cinq mois, le public brazzavillois et ponténégrin sera dans la flamme musicale. Des caravanes de spectacles sont prévues à travers les quartiers de ces deux grandes villes du pays.

A Brazzaville, les concerts se dérouleront à Madibou le 30 juillet, Makélékelé 06 août, Bacongo 13 août, Mfilou 20 août, Plateau des 15 ans 27 août, Poto-Poto 03 septembre, Ouenzé 10 septembre, Nkombo 17 septembre, Talangäi 24 septembre.

A Pointe-Noire, les concerts auront lieu au stade Tata Loboko le 30 septembre, Cocolocopa 07 octobre, Makayabou 14 octobre, Stade Anselmi 21 octobre, Ecole de Tshimbamba 28 octobre, la Côte sauvage 5 novembre.

Le Beat street festival a pour objectifs d'améliorer la visibilité des artistes, de leur donner l'opportunité de scène, de présenter leurs produits, de renforcer le prestige, d'évaluer l'impact des supports proposés et le dynamisme de l'industrie des musiques urbaines.

Le Beat street festival est réparti en quatre activités à savoir: Beat street tour, beat street school, beat street awards et Beat street live.

Notons que le Beat street tour permet aux artistes locaux de livrer des concerts dans chaque quartier de Brazzaville et de Pointe-Noire, tandis que le beat street school est une école de formation affiliée aux métiers de la musique. Le beat street awards est une cérémonie de remise des trophées aux nominés, alors que le Beat street live est un concert qui clôture le festival.

Rosalie Bindika



BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant allemand des téléviseurs











LED 32" HD: 159 000 Fcfa

LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa

LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa

LED 55" FULL HD SMART: 549 000 Fcfa

LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56



ETUDIER EN EUROPE (UKRAINE) À LA PORTÉE DE TOUS HAUTE QUALITE PRESTIGE RECONNAISSANCE MONDIALE COMMUNIQUÉ «Les universités publiques»

Le Consul Honoraire d'Ukraine au Congo Brazzaville, Monsieur Faustin NGOBEYA, informe les parents d'élèves et les étudiants que les inscriptions au titre de l'année académique 2017-2018 sont ouvertes et se poursuivent.

Les diplômes demandés pour les études supérieures:
En Master 1 : Baccalauréat, BTS ; En Master 2 : Licence Et Doctorat : Master 2

Les diplômes demandés pour les études moyennes :
•BEPC; BET; BEP.....

Dans les filières suivantes : Médecine générale ; Pharmacie ; Stomatologie ; Médecine vétérinaire ; Hygiène-Sécurité et Environnement ; Pétrochimie ; Automatismes ; Exploitation des forages gazoducs ; Forage en mer et sur terre ; Exploitation des forages pétroliers ; instrumentation pétrolière ; Géologie ; Exploitation minière ; Génie civil ; Electricité ; Mécanique générale ; Mécanique auto ; Finance et crédit ; Comptabilité audit ; Transport et logistique ; commerce international ; Marketing, Banque, taxation, Aviation civile ; Architecture ; Maintenance informatique ; Management des ressources humaines ; Réseau et Télécommunication ; Economie et bien d'autres (plus de 2000 filières).

En outre, les visas touristiques et affaires sont accordés aux personnes désirantes suivre un traitement médical pour différentes pathologies, ou faire des affaires dans les activités lucratives

NB : Toute fois, Monsieur le Consul rappelle les parents

d'élèves et étudiants d'être très prudents, car il existe beaucoup d'agences clandestines non reconnues par le Ministère de l'enseignement Supérieur Ukrainien. Le Consul Honoraire d'Ukraine au Congo Brazzaville reconnaît une seule agence, et par ailleurs ne répond pas aux actes commis par les agences non crédibles. Le consulat organise les cours préparatoires de langue russe aux candidats inscrits avant leur départ pour leurs études en Ukraine. Les candidats déjà inscrits sont priés de se rapprocher de nos agences pour les formalités de départ.

Nos Contacts :

Pointe-Noire : En face de la Radio Océan (Linda) à Tchimbamba, Rue Mbéndé Bâtiment n° 27. (Point de repère Pharmacie Medina)

18, Avenue Bouanga Kalou Sainte Bernadette, Quartier Matendé ;

ETS NTINU-VE 1 en face de la station X-OIL de Mongo Mpokou ;

ETS NTINU-VE 2, à 100 mètres du terminus Terre jaune en allant vers la commune de Mongo Poukou

Tél. : 06 814 24 28 / 04 40429 89 / 05 553 40 00 / 04 418 55 69 / 06 668 16 02 / 06 668 56 35

Brazzaville : 132 rue Bangou des 15 ans (vers l'Eglise Catholique Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde).

Tél: 06 958 88 31 / 05 512 59 35 / 06 814 24 28 / 04 404 29 89 / 05 355 64 52 / 06 613 23 81 / 06 668 56 35

/ 05 549 56 76

AVIS D'APPEL D'OFFRES

POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DES RÉPARATIONS CAPITALES DE TAPIS ROUTIER EN BÉTON BITUMINEUX DE L'AMBASSADE DE RUSSIE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

L'Ambassade de Russie lance un avis d'Appel d'Offres pour la réalisation des travaux des réparations capitales de tapis routier en béton bitumineux sur son territoire.

L'Appel d'Offres réalisera dans trois étapes :

1. Du 20 au 04 juillet a.c. - La visite par les candidats de l'Ambassade, sise avenue Félix Eboué, Centre-ville, Brazzaville (à côté de la Tour Nabemba) pour l'obtention de l'information complète relative aux conditions et exigences de l'Ambassade et l'examen de tapis routier.

2. Du 07 juillet au 31 août a.c. - La présentation à l'Ambassade des demandes pour la participation à l'Appel d'Offre et des factures pro-forma pour la mise en œuvre des travaux susmentionnés.

3. Après l'étude des offres proposées, l'Ambassade conclura un contrat pour la réalisation des travaux avec le gagnant d'Appel d'Offres.

Téléphone de contact : +242 05 345 32 63

E-mail : amrussie@yandex.ru

Le groupe des Universités d'Etat russes - RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consul Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent à



ETUDIER EN RUSSIE

HAUTE QUALITE • PRESTIGE • RECONNAISSANCE MONDIALE

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en anglais et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!

WWW.EDURUSSIA.RU

Frais d'études et d'hébergement:
de 2500 à 3500
dollars américains par an

Adresses pour les inscriptions:

à Pointe-Noire

Consulat Honoraire de Russie
Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
Tél: +242 055005560

à Brazzaville

Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
Tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95

NÉCROLOGIE



La famille Mombongo a le regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de M. Emile Mombongo (Sam de Mitt), capitaine des FAC à la retraite, survenu le 14 juillet 2017, à l'hôpital de base de Talangai. La veillée mortuaire se tient au n°16 de la rue Loangos (arrêt Mbakas) Poto-Poto. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

La direction de Conseimo-SI-Études annonce à son personnel, aux amis et connaissances, le décès de Charles Bavedila «Maître peintre» survenu le 7 juillet 2017 à l'hôpital Pierre Mobengo à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Moukondo la Blède, derrière la cité de la CIFMC.

L'inhumation a lieu le mardi 21 juillet à Brazzaville.

-9h00 : levée de corps à la morgue du CHU ;

-10h00 : recueillement au CIFMC ;

-13h00 : départ pour le cimetière privé Itatolo ;

-16h00 : fin de cérémonie.



La famille Olokabeka a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès inopiné de leur fils, père, frère, oncle et grand père Joseph Ikié (Loeuf). Décès survenu le 15 juillet 2017 aux environs d'Oyo, suite à un accident de circulation.

La veillée mortuaire a lieu à Oyo.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Célestin Mantadi, agent Conseimo SI, et famille informent les parents, amis et conseil du décès de leur mère Joséphine Moussayandi, survenu à Brazzaville le samedi 22 juillet 2017 à Brazzaville.

La veillée mortuaire est située au n° 120 de la rue Diafouka à La Base (arrêt de bus : L'ombre).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Mme Ndey Antoinette, agent Télé Congo à la retraite, les familles Atipo, Akouala, Anga et Mongo informent les parents, amis et connaissances du décès de leur mère, grand-mère, tante et soeur, Guelele Hélène, survenu le lundi 17 juillet 2017 à Brazzaville. Le deuil se tient au domicile familial sis n°22 rue Balloys à Talangai (Av. de l'intendance). La date de l'inhumation sera communiquée prochainement.



La famille Bakissa Moudiala a la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès inopiné de leur fils, frère, oncle Massoumou Chancel, survenu le 14 juillet 2017 suite à un accident de circulation. La veille mortuaire se tient à la rue Janne Viale n°3 à Bacongo, non loin de l'église Saint Pierre Claver.

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIUM

23 juillet 1997 - 23 juillet 2017, voici 20 ans jour pour jour, que le Seigneur a rappelé à lui notre soeur maman, grande soeur Jeanne Nzenza.

En cette date de triste anniversaire, les enfants Eyné, les soeurs et frères Nzenza et famille prient tous ceux qui l'on connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.

Des messes d'actions de grâce ont été dites en la paroisse Ste-Marie de Ouenzé, les vendredi 21, samedi 22 à 6h00 du matin et le dimanche 23 juillet 2017 à 10h30.

Maman Jeanne tes conseils, ta générosité, ton humilité et ton amour guideront toujours nos pas. Que ton âme repose en paix.



RESPECT DE L'ACCORD DU 31 DÉCEMBRE

Le Rassemblement/Limete annonce des actions de rue à partir du mois d'août

La feuille de route de sortie de crise ayant sanctionné les travaux du conclave du Rassemblement /Limete inclut des actions d'envergure à partir du mois d'août pour obtenir l'application intégrale de l'accord de la Saint-Sylvestre.

Le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, aile Limete, n'est décidément pas au bout de ses peines. Alors que la Céni via son président a déjà tiré un trait définitif sur la tenue des élections remises aux calendes grecques après avoir noté l'impossibilité de les tenir en décembre 2017, la plus grande plate-forme de l'opposition voit les choses autrement. Faisant fi des propos de Corneille Naanga dont l'indépendance de son institution reste sujette à caution, le Rassemblement/Limete tient mordicus à voir les scrutins se tenir en décembre 2017 conformément aux prescrits de l'accord de la Saint-Sylvestre.

Lors du dernier conclave de la plate-forme tenu du 21 au 22 juillet au Centre Béthanie et au siège de l'UDPS, les participants ont réitéré leur volonté de sauver le pacte républicain de Sun City et la Constitution via l'application sans faille de l'accord de la Saint-Sylvestre qui en est l'émanation. La mise en œuvre intégrale de cet accord qui fixe une série de recommandations idoines susceptibles de sortir le pays de son impasse actuelle est la seule alternative pour remettre le pays sur la voie de la normalité, se convainquent les ténors du Rassemblement/Limete. Pour y arriver et ainsi obtenir l'alternance à peu de frais, sans effusion de sang et de



Quelques participants au conclave

manière démocratique, le Rassemblement/Limete pense mobiliser le peuple pour obtenir la fin du régime en place, à défaut de l'application de l'accord du 31 décembre.

D'où le dernier conclave s'est-il donné l'objectif de « *peaufiner des nouvelles stratégies pour exiger l'organisation des élections au plus tard le 31 décembre 2017 conformément à l'accord de la Saint-Sylvestre et prendre des dispositions pour la gestion du pays après décembre 2017 si les élections ne sont pas organisées* ». Ainsi donc pour Pierre Lumbi du G7, Martin Fayulu de la Dynamique de l'opposition ainsi que pour les délégués de

l'UDPS et alliés, et des partis et regroupements membres du Rassemblement présents à ces assises, le vrai problème de la RDC aujourd'hui est la personne de l'actuel chef de l'État érigée en obstacle. Son départ à la fin de cette année est présenté comme l'une des priorités afin de restaurer la paix au détriment de la crise politique qui, d'après la plate-forme, est délibérément créée par le pouvoir.

À travers la nouvelle feuille de route concoctée par ses stratégies, le Rassemblement entend indiquer clairement à Joseph Kabila « la voie de sortie pacifique. Une fois

l'obstacle que représente sa personne levé, les Congolais auront droit à des élections crédibles. Les partis et autres regroupements membres de cette grande plate-forme de l'opposition ont insisté sur l'organisation des élections en 2017 conformément à l'accord du 31 décembre et veulent se donner des moyens pour y parvenir dont la mobilisation tous azimuts de la population à partir du mois d'août.

En effet, une série d'actions de grande envergure consignées dans une feuille de route est annoncée allant des appels à désobéissance fiscale aux journées ville-morte en

passant par des marches pacifiques. Le Rassemblement/Limete entend obtenir le respect de l'Accord du 31 décembre, étant entendu qu'il n'est plus intéressé de chercher un quelconque partage du pouvoir avec la majorité présidentielle. Pour les cadres de la plate-forme, Joseph Kabila n'étant plus un interlocuteur valable pour avoir foulé au pied l'accord du 31 décembre, il est hors de question d'envisager une nouvelle transition avec lui, les mêmes causes produisant les mêmes effets.

Alain Diasso

INSÉCURITÉ

Le présumé auteur de l'attaque du Grand marché dans les filets de la police

Il s'agit d'un certain Ben Tshimanga présenté comme le cerveau moteur des différentes attaques qui ont eu lieu ces deux derniers mois à Kinshasa.

Il serait aux arrêts le présumé auteur des dernières attaques ayant créé la panique à Kinshasa. Le concerné, un certain Ben Tshimanga, présenté par la police comme le cerveau-moteur de l'offensive récente lancée contre le marché central de Kinshasa ayant coûté la vie à son administratrice, serait présentement entre quatre murs en train de méditer sur son sort. La police qui s'est fiée aux renseignements fournis par la population s'était déployée le 20 juillet sur le campus univer-

sitaire de Kinshasa où le fugitif aurait installé ses pénates.

Comme il s'agit d'une bande organisée qui s'est donné la mission de mettre la ville à feu et à sang, les unités de la police dépêchées sur le lieu avaient pris des précautions utiles pour parer à toute éventualité. La traque du présumé Ben et de ses amis a été lancée jeudi soir par un commando de la police bien armé qui, d'après des sources, ont fait irruption au Home X pour y exfiltrer deux étudiants, présentés à tort ou à raison, comme faisant partie du groupe d'assaillants du Grand marché central. Sous les feux de cette opération coup de poing, la police aurait mis la main sur le fameux Ben qui,

d'après une source policière, se faisait passer pour un étudiant sans l'être en réalité. La nouvelle de l'enlèvement des deux étudiants précités s'est vite répandue sur le site universitaire au point d'entraîner une levée de boucliers dans le chef de la communauté étudiante qui a aussitôt réagi de manière énergique. Alors qu'il était annoncé la libération le lendemain de deux camarades enlevés la veille, les étudiants en furie ont déferlé leur colère sur le site universitaire en cassant tout sur leur passage au point de paralyser les activités académiques ainsi que la session des examens en cours.

En deux temps un mouvement, ils ont incendié quatre véhi-

cules et fait voler en éclats les vitres du hall à l'entrée du bâtiment administratif, sans parler des pneus brûlés et des barricades érigées aux points stratégiques. L'arrivée sur les lieux des forces de l'ordre n'a fait que compliquer la donne. Les deux camps se sont livrés à des scènes d'affrontements qui ont duré de longues heures. Tirs de sommation, gaz lacrymogène et interpellations, tout y était pour rendre le site universitaire invivable, le temps de cette folle agitation. « *Il n'est nullement dans l'intention de la police de perturber la sérénité de la session en cours à l'université* », a confié un responsable de la police comme pour se dédouaner des critiques formu-

lées contre la police dont les moyens utilisés pour rétablir l'ordre étaient jugés disproportionnés. « *Les étudiants ne doivent nullement devenir le bouclier d'un assassin* », a pour sa part réagi le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, qui trouve indécent qu'en guise de revendication, l'on s'en prenne aux biens publics. Pour l'heure, le calme est revenu sur le site universitaire. Quant à Ben Tshimanga, il nous revient qu'il est sous interrogatoire et que tout est mis en œuvre pour démanteler tout le réseau criminel à la base de l'insécurité grandissante que connaît aujourd'hui la ville de Kinshasa.

A.D.



REMISE DE CERTIFICATS DES ÉTUDIANTS YEKOLAB : AIRTEL SATISFAIT DU PARTENARIAT.



Ce jeudi 20 juillet dans l'enceinte de l'ARCPE s'est tenue à 11h30 la cérémonie de remise de certificats aux étudiants finalistes dans les formations Développement application mobile et Développement application entreprise, en présence du Directeur Général d'Airtel Congo Mr Gerard LOKOSSOU et du Directeur Général de L'ARPCE, Mr Yves CASTANOU. Sur un ensemble de 13 étudiants formés, 9 ont reçu des certificats de fin de formation les rendant opérationnels en milieu professionnel. A propos de la présence d'Airtel Congo à cette cérémonie, le Directeur d'Airtel Congo a déclaré dans son allocution « La jeunesse congolaise a toujours été au centre des intérêts d'Airtel Congo. C'est ainsi que nous nous sommes engagés il y a bientôt une année à

accompagner le projet YEKOLAB sous une forme de partenariat annuel. En effet, depuis janvier 2017, nous avons développé un partenariat dont l'objectif est de soutenir les différentes formations des jeunes dans le domaine des nouvelles technologies. » A propos de la satisfaction du partenariat, il a en outre déclaré : « C'est donc avec un grand plaisir que nous célébrons aujourd'hui la remise des certificats aux étudiants finalistes dans le développement des applications mobiles et le développement des applications entreprises ». Afin d'encourager les récipiendaires, il a déclaré, C'est ici donc l'occasion pour nous de féliciter les différents lauréats ici représentés et les encourage à continuer dans cette dynamique afin d'être des références dans leurs domaines respectifs.

Mr Gérard LOKOSSOU a aussi encouragé Le chef de projet Formation et incubateur de Yekolab Mr Alban BESSE et son équipe pour avoir su se montrer à la hauteur de la confiance placée en eux, donnant ainsi des motifs de satisfaction et donc de continuation de partenariat.

Enfin il a remercié l'ARPCE et son Directeur Général, ainsi que les autres partenaires pour leur rôle capital dont cette grande initiative qui est la formation des jeunes aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. La cérémonie s'est terminée par la remise des certificats par les deux Directeurs Généraux présents et une photo de famille sur le perron de l'immeuble de l'Agence de Régulation des Postes et Communications Electroniques (ARPCE).

HUMEUR

Quand certains « logeurs » abusent !

Ce billet d'humeur résulte d'un constat vrai en rapport avec des lamentations des locataires dues aux attitudes quelque peu inhumaines de certains logeurs. Ces derniers sortent des clauses du contrat de bail pour imposer des choses bizarres aux paisibles locataires. Ce sont là des antivaleurs qu'il faut dénoncer. D'où la nécessité de réglementer ce secteur qui reste quelque peu « rudimentaire » en ce sens que les locataires sont beaucoup abusés par leurs « logeurs » dans des quartiers populaires sans être inquiétés.

Ces propriétaires des loyers communément appelés « logeurs », comme s'ils logeaient gratuitement des locataires, sont de deux catégories. Ceux qui sont compréhensibles et quelque peu tolérants. Nous ne traitons pas de ceux là. Cependant, notre plume s'adresse à cette catégorie faite des logeurs aux attitudes bizarres, impulsives et imprévisibles. Ce sont des vrais « méchants hommes », n'ayons pas honte de l'affirmer. Et ce sont leurs attitudes qui font que de nombreux locataires soient passés comme des « sans-domicile-fixe » et seraient en train de souffrir d'une instabilité résidentielle. Il faut les voir, pauvres locataires, avec des bagages en mains ou dans les véhicules de déménagement aller d'un quartier à un autre ou d'un arrondissement à un autre à la recherche d'un nouveau loyer, parce qu'on a été sorti brutalement de la maison, parfois sans préavis.

Voici en quelques mots comment se manifeste l'anarchie desdits logeurs. D'abord quand le mois tend à sa fin, c'est-à-dire les 27 et 28, ils changent brutalement de comportement en procédant ainsi à certaines menaces verbales et gênantes à l'endroit des locataires. Ces menaces sont, entre autres, bientôt le robinet d'eau sera fermé les après-midi, donc prenez l'eau seulement le matin. Pas de bruits dans la parcelle, ceux qui ont des enfants doivent respecter cela. Pas trop de visiteurs dans la parcelle, et aucun visiteur n'est autorisé à utiliser des W.C. À 20 heures, le portail doit être fermé. Et tous ceux qui pensent qu'ils ne peuvent pas supporter ces indications, qu'ils libèrent déjà la maison car « ce n'est pas avec leur argent que j'avais construit cette maison ».

Propos frustrants et agaçants.

Et ensuite lorsqu'arrive l'échéance de payer le loyer et si, par hasard, l'on prend cinq à une semaine de retard, c'est là où ces logeurs sortent toutes leurs griffes de méchanceté, surtout quand ils vivent dans la même parcelle que leurs locataires. Chaque matin, il fait du porte-à-porte avec le cahier de pointage en mains et au front bien fermé en ayant une seule parole aux lèvres : « Je suis là ». Une phrase qui veut tout dire. Et si la circonstance n'est pas souriante et fait que le locataire lui demandait de lui accorder encore quelques jours, c'est là où il sort toute la litanie de sales paroles sans avoir aucun respect pour son locataire. « Monsieur débrouille-toi à avoir l'argent du loyer, je ne peux sortir d'ici qu'avec mon argent ». Et cette attitude amène le plus souvent à une dispute très sale entre lui et son locataire. Encore que cela se passe devant parfois les enfants et l'épouse du locataire.

Enfin, si le locataire à cet instant même se trouve dans l'incapacité de lui donner son argent, il procède par lui barricader la porte ou à le confisquer quelques biens, le poste téléviseur, la table à manger, les fauteuils voire même le lit et autres, alors que les clauses du contrat ne disaient pas cela. Pire encore, au lieu de s'arrêter là, certains logeurs n'attendent que le moment des intempéries et sans préavis aucun, pour sortir les bagages de leurs locataires. Quel manque d'altruisme !

Oui ces derniers temps, il n'est plus rare de voir à Pointe-Noire ou à Brazzaville écrit sur des murs, « maison à louer », parfois sans, jadis, cette gourmandise des logeurs qui exigeaient cinq à six mois de caution. C'est la récession économique qui explique cela. Ainsi, hormis le caractère commercial des maisons en location, les propriétaires des loyers devraient aussi privilégier le caractère social et humaniste, car les loyers sont construits pour être habités, pourquoi alors ces agissements regrettables des logeurs ? La réglementation du secteur s'impose donc. Affaire à suivre !

Faustin Akono

ÉDUCATION

L'Unesco s'investit dans la formation continue des enseignants

Dans le cadre de la mise en œuvre de la phase 2 du projet « Renforcement des capacités des institutions de formation de formateurs et Organisation de la formation continue du primaire et du secondaire au Congo Unesco-CFIT, financé par les fonds en dépôt de la République populaire de Chine, le Bureau national de l'Unesco a organisé du 30 juin au 14 juillet à Brazzaville deux sessions de formation des enseignants et des gestionnaires de salles sur l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des technologies de l'information et de la communication appliquées dans l'éducation (TICE).

La formation des tuteurs pédagogiques et des gestionnaires de salles a été organisée en partenariat avec les ministères de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi. La formation s'est déroulée à l'École nationale des instituteurs (ÉNI) et à l'École normale supérieure (ENS) en deux sessions. Les objectifs visés consistaient à former 30 formateurs à la prise en main du fonctionnement de la plateforme interactive et à l'utilisation du logiciel Opale et 10 tuteurs aux techniques de tutorat dans le cadre des TIC et la gestion des salles de formation à distance.

La première session s'est déroulée du 30 juin au 08 juillet. Elle a permis de former 30 tuteurs pédagogiques sur la maîtrise des applications de base liées aux TIC, comme MS Word, MS Excel et MS PowerPoint avec des cas pratiques sur la conception d'une ressource pédagogique. En ce qui concerne les TICE, les participants ont suivi des travaux pratiques sur l'utilisation du logiciel Opale, notamment la scénarisation de cours (articulation et

découpage en parties), la préparation du nommage des fichiers, la création d'une structure de cours, la création des blocs de contenus, le balisage de texte, l'ajout des ressources/médias, la création des items de publications et le paramétrage des options d'affichage.

Au terme de la formation, les 30 tuteurs outillés auront pour mission de concevoir de nouvelles ressources pédagogiques dans les nouvelles disciplines d'histoire et géographie, l'anglais, la philosophie et des disciplines techniques à préciser, pour compléter la base de données du site Web de la formation en ligne pour les enseignants (www.ressen.org), a souligné le coordonnateur national du projet CFIT, Franck Carel Nkaya, à l'ouverture de la session.

Les bénéficiaires de cette formation sont les cadres du ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, la Commission nationale congolaise pour l'Unesco, l'Institut des sport et de l'éducation sportive (ISEPS), l'ÉNI de Brazzaville, l'ÉNS, l'Institut national de recherche et d'action

pédagogiques (Inrap).

Cependant, la deuxième session, qui s'est déroulée du 10 au 14 juillet, a consisté à la formation de 10 tuteurs issus des différentes localités abritant les salles de formation équipées par le projet CFIT, notamment les salles de l'ENS, de l'ENI- Brazzaville, d'Owando et de Dolisie, puis des deux nouvelles villes de Pointe-Noire et Ouessou qui venaient d'acquérir de l'équipement performant et adéquat pour une formation en TIC et en TICE. Les participants ont été formés selon une approche participative avec des cas pratiques, sur la génération d'une table de matière automatique avec MS Word, l'usage de MS Excel, les notions de base du logiciel Opale et enfin à la gestion d'une formation et sur les stratégies d'enseignement/ apprentissage animées par un expert membre de l'équipe du projet CFIT-Congo du Bureau de l'Unesco de Brazzaville.

Rappelons que la République du Congo compte parmi les 10 autres pays d'Afrique qui bénéficient des fonds en dépôt de la République populaire de Chine afin de « mettre à profit la technologie de l'information et de la communication pour combler le déficit de qualité dans l'enseignement au Congo » depuis 2014. La prochaine activité qui s'ensuivra dans cette phase 2 de ce projet consistera à la formation de 250 enseignants sur l'usage des TIC et TICE qui, à leur tour, accompagneront le processus de formation de masse des 2000 enseignants en ligne au niveau national.

Charlem Léa Legnoki

DISTINCTION

Le colonel Guy Abel Mbongo nommé ambassadeur du développement culturel

Le directeur de l'hôpital régional des armées de Pointe-Noire, le médecin colonel Guy Abel Mbongo, a reçu le 21 juillet en son cabinet de travail le président-manager de l'ONG internationale MB production pour le mérite du travail que son institution est en train d'abattre.

Un travail bien fait mérite d'être encouragé. C'est la politique qu'a entreprise, depuis un certains temps, l'ONG internationale MB production, qui ne cesse de décorer des personnalités s'illustrant à travers leur travail. Une manière de les pousser à faire mieux. L'ONG internationale MB production a déjà décoré de nombreuses personnes à travers le pays et elle compte approfondir son champ d'action, en réalisant un réel travail de terrain ayant des impacts à long terme et touchant un public

de plus en plus large.

Mais ce travail de fond exigeant doit être encouragé et surtout soutenu. C'est ce que pense également le médecin colonel, Guy Abel Mbongo qui n'a pas hésité de recevoir, dans son cabinet de travail, le directeur-manager de MB production pour le mérite du travail que son institution est en train d'abattre. « Je félicite et encourage les initiatives de l'ONG internationale MB production qui ne cesse d'œuvrer pour le bien être de tous et qui continue à dénicher les cadres qui œuvrent également pour le développement social des populations », a dit le colonel Guy Abel Mbongo.

Le directeur-manager de MB production, Médard Mbongo, a quant à lui demandé au directeur de l'hôpital régional des armées de Pointe-Noire d'appuyer les initiatives de son ONG, les-

quelles initiatives prônent la culture et la paix fondées sur des valeurs, attitudes et moyens de vie propices à la promotion de la paix entre les individus, les groupes et la société. Cependant, le directeur de l'hôpital régional des armées de Pointe-Noire a été nommé par cette même ONG ambassadeur du développement culturel, social et sportif. Cette distinction est, en fait, le fruit d'un travail acharné, c'est en quelque sorte la reconnaissance du travail qu'il a abattu depuis qu'il a été porté à la tête de cet hôpital. Notons qu'à la fin de cette rencontre, le médecin colonel Guy Abel Mbongo a écrit quelques mots dans le livre d'or de cette ONG. Et en souvenir, un présent lui a été offert, question de renforcer les liens d'amitiés.

Hugues Prosper Mabonzo

TOURISME

Plaidoyer pour la réhabilitation du parc zoologique de Brazzaville

Les intervenants aux dernières assises nationales du tourisme ont exhorté le gouvernement congolais à l'implantation de parcs zoologiques associés à des sites de loisirs modernes dans les grandes villes du pays. Un appel à penser au parc de Brazzaville plusieurs fois scruté par des sociétés expertes capables de le réhabiliter.

La recommandation faite au Congo d'organiser des campagnes de sensibilisation à l'importance du tourisme dans le développement et la diversification de l'économie, son implication dans l'intégration régionale et la valorisation du patrimoine naturel et culturel est un processus qui s'accompagnera sans doute d'un plan concerté de valorisation des sites qui existent.

Détruit pendant les événements de 1997, le parc zoologique de Brazzaville compte parmi les zones d'attraction d'un tourisme urbain à viabiliser. Selon une base de données de Worldwide Zoo, le parc zoologique de Brazzaville, comptait peu avant 1997 une collection zoologique importante répartie sur 4 hectares dans des enclos à ciel ouvert, des cages, volières, bassins et vivarium. La collection zoologique, souligne le document, comptait plus de 14 espèces de mammifères avec 70 spécimens dominés par des primates. S'il est vrai que ce parc représentait un potentiel indiscutable de croissance économique, de valorisation culturelle et identitaire forte de la ville capitale, il mérite aujourd'hui un regard circonspect. Situé dans la réserve forestière de la Patte d'Oie, le parc zoologique de Brazzaville, construit en 1952, est une véritable vitrine de la faune congolaise. Il n'est pourtant plus que l'ombre de lui-même, transformé en un simple centre de récréation, distraction, loisirs, repos et surtout de lecture pour les élèves et étudiants. A défaut de quelques chants



De jeunes Brazzavillois visitant des primates (DR)

d'oiseaux, les visiteurs sont servis par des courses effrénées de lézards arpentant les arbres vieillissants.

Plusieurs fois évalué, par des sociétés expertes pour sa réhabilitation, après d'échanges médiatisés avec les autorités congolaises compétentes, le site n'a toujours pas bénéficié de coup de pioche tel qu'annoncé. Le dernier projet en date pour ce site, est celui de Moorph Group, une société britannique spécialisée dans les parcs zoologiques, qui s'est prononcée l'année dernière pour sa reconstruction. La société qui vantait, lors d'un entretien avec la ministre Rosalie Matondo, avoir travaillé dans London zoo et le parc zoologique de Francfort, en Allemagne, n'est

pas revenue au Congo depuis lors.

Au début de cette année, la volonté affichée par les autorités de faire du tourisme l'un des axes majeurs de la diversification de l'économie est un signal fort

de ce que le parc zoologique de Brazzaville pourrait, dans les prochains jours, revêtir d'une nouvelle identité. Il s'agira probablement de briser la vétusté des infrastructures datant des années 1950. Car, même avant les événements de 1997, ayant saccagé ce parc, ces infrastructures étaient déjà tombées en ruine et la collection zoologique était jugée maigre, peu diversifiée et non attrayante.

Le parc zoologique de Brazzaville, que l'on peut intégrer dans le tourisme urbain, devrait booster la destination Congo, celle de la ville capitale en l'occurrence. En France, par exemple, le tourisme urbain est la deuxième destination de voyage après le rural.

Quentin Loubou

8^{ES} JEUX DE LA FRANCOPHONIE :

bonne entame de la compétition pour les Diables rouges

Les doubles médaillés d'or des Jeux de la Francophonie n'ont pas tremblé le vendredi face au Niger pour leur entrée en compétition.

Les Diables rouges l'ont emporté (4-1) peu avant l'ouverture officielle et prennent seuls, la tête du groupe B devant le Cameroun et le Mali. Les deux dernières formations n'ont pas pu faire mieux, qu'un nul de zéro but partout (0-0).

Les Diables rouges disputent leur deuxième match le dimanche contre le Cameroun, avant leur dernier du groupe prévu pour le mardi face au Mali. Signalons que ce tournoi regroupe seize équipes réparties dans quatre groupes de quatre, les leaders seront sélectionnés pour jouer les demi-finales. Les vainqueurs des Jeux de Beyrouth en 2009 et de Nice en 2013 doivent défendre leur statut tout au long de la compétition.

Outre le football, le Congo dispute aussi les médailles en athlétisme. Franck Elemba Owaka défendra les couleurs du Congo au lancer du poids et du disque. Au lancer du marteau, Jennifer Batu est bien présente. Chez les dames, Bouélé bondo et Baleba Tsini sont engagées dans les épreuves de 100 m dames, alors que Ngoye Natacha va concourir à la fois dans les 200 et 400 m, et Missamou Bafoundissa dans les 1500m. Chez les messieurs, Alex Mboussi-Ngouari est inscrit dans les 800 et 1500 m. Son compatriote Gang Etemabeka lui, est engagé dans les 100 m.

Organisés tous les quatre ans par le Comité international et le Comité national de la Francophonie, sous l'égide de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), ces Jeux, dont les 8e ont été lancés le 21 juillet à Abidjan par le président de la Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, en présence de Michaëlle Jean, secrétaire générale de l'OIF et d'autres invités, sont une compétition multisports et des concours culturels en épreuves individuelles ou par équipes. 53 délégations, ayant en commun la langue française, disputent jusqu'au 30 juillet, les médailles mises en jeu.

James Golden Eloué

RÉFLEXION

Ne point trop en faire ...

De la même façon que le président des Etats-Unis, Donald Trump, a commis une lourde erreur en forçant plusieurs hauts fonctionnaires de la puissante administration américaine à démissionner dès son arrivée à la Maison Blanche, de la même façon le nouveau chef de l'Etat français, Emmanuel Macron, s'est fourvoyé de façon spectaculaire en amenant le chef d'Etat-major des armées, le général Pierre de Villiers, à quitter son poste pour avoir formulé dans le cadre très légal de la Commission de la défense de l'Assemblée nationale des mises en garde aussi avisées que prudentes. Loin de répondre aux attentes de la «grande muette» qui vit des moments difficiles en raison de l'ampleur des missions qui lui sont assignées et des moyens de plus en plus réduits qui lui sont apportés pour les mener à bien, il a, comme on dit, jeté de l'eau sur un feu qui couvait depuis plusieurs années et, ce faisant, il a donné aux partenaires de la France, tout particulièrement en Afrique, de sérieux motifs d'inquiétude.

Pour saisir la pleine mesure du problème que pose à la France la démission du général Pierre de Villiers, il convient de prendre en considération les trois données stratégiques suivantes :

1) La France est l'une des puissances occidentales les plus engagées sur le plan militaire à travers le monde : outre son propre territoire elle doit protéger ses départements et territoires d'outre-mer qui sont répartis sur les cinq continents ; elle occupe, par ailleurs, une place majeure dans le système de défense de l'Europe dont l'Organisation du traité de l'Atlantique nord constitue le pivot ; elle se trouve enfin impliquée, en Afrique comme au Moyen-Orient, dans une lutte vitale contre le terrorisme qui requiert de plus en plus d'hommes, de plus en plus de moyens, donc de plus en plus d'argent. Sauf à réduire l'influence de la France sur la scène internationale, ses forces armées doivent pouvoir mener à bien les missions stratégiques qui leur sont assignées.

2) Il se trouve malheureusement que la montée des tensions internationales et l'engagement croissant de ces mêmes forces armées qui en découle sur le théâtre intérieur et les théâtres extérieurs coïncident avec une dégradation inquiétante des finances publiques de la France. Contraintes d'accroître leurs interventions alors même que les moyens qui leur sont alloués se réduisent ou menacent de se réduire de façon drastique les armées françaises se trouvent confrontées à un problème d'autant plus

grave qu'elles doivent dans le même temps moderniser leurs moyens d'action. Une situation intenable que le Général de Villiers a exposé de façon très logique aux députés qui l'avaient invité à exposer les données de ce problème.

3) Aux deux données qui précèdent s'ajoute une troisième – sans doute la plus grave – qui place les états-majors dans une véritable impasse : la modernisation de l'arsenal nucléaire dont la France s'est dotée à l'initiative du général de Gaulle au début des années soixante du siècle précédent afin de se protéger contre les dérives éventuelles de la «guerre froide» qui opposait alors l'Union soviétique et les nations occidentales. Près de soixante ans plus tard les sous-marins, les missiles, les avions qui constituent cet arsenal doivent être adaptés aux nécessités du temps présent et aux percées technologiques qui se sont produites. Mais cette tâche ne pourra être réalisée que si les moyens financiers nécessaires sont apportés par l'Etat, ce qui aura comme conséquence inéluctable d'amputer le budget assigné aux forces conventionnelles.

C'est pour avoir évoqué de façon claire et courageuse cette série de problèmes que le général Pierre de Villiers a été prié de démissionner de son poste par Em-

manuel Macron. Lequel n'a visiblement pas compris ou pas suffisamment mesuré que le malaise grandit de semaine en semaine au sein des armées françaises d'autant plus vite et d'autant plus fort que le nouveau locataire de l'Élysée a fait nommer comme ministre de la Défense une femme, Florence Parly, qui n'a aucune expérience des questions militaires et qui, de ce fait, ne peut être perçue comme une interlocutrice crédible par les responsables des armées françaises. En se séparant du chef d'état-major des armées sans avoir pris la mesure du trouble qu'il allait provoquer au sein de la « grande muette » le président français a montré qu'il n'a pas pris la juste mesure du malaise des armées dont il est désormais le chef.

Si Emmanuel Macron a eu raison de se poser dès le début de son quinquennat en président « jupitérien » il ferait bien de ne « point trop en faire » comme on dit dans la rue. Peut-être aussi de consulter avant de prendre des décisions hasardeuses les hommes comme l'actuel ministre des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian qui ont une réelle connaissance des questions de défense et qui ont su redonner confiance ces dernières années aux forces armées françaises.

Jean-Paul Pigasse